

LE FRONT

7^e année, No. 40

LE SEUL HEBDOMADAIRE DES ÉTUDIANTS
& DE L'UNIVERSITÉ DE L'ACADIE À MONCTON

Le 27 novembre 1978

RESULTATS DU SCRUTIN

Sénat Académique
Conseil des Gouverneurs

Eh bien, les élections sont terminées et je veux vous faire part des résultats.

Premièrement les candidats au poste du Sénat Académique ont tous bien été acceptés par les étudiants. De fait le résultat de vote de confiance se lit comme suit:

Marcelle Albert 81% pour, 19% contre
Joe LaBelle 67% pour, 33% contre

Michel Thovin 68% pour, 32% contre

Il est à noter que le nombre de votes annulés et d'abstention est assez élevé de 175 à 200 votes.

Parmi les quatre autres candidats au poste du Conseil des Gouverneurs, Yves LeBoisvillier est sorti vainqueur avec 42% des votes après lui vient Jacques Perreault avec 25%, Denis Noël 13.5%, Pierre Ulysse Mallet, 11% et enfin il y a en 8.5% des votes annulés.

Un autre point intéressant à remarquer est que 38.5% des étudiants se sont prévalus de leur droit de vote et j'aimerais féliciter ceux-ci pour leur implication.

Richard J. LaBlanc

Nom	Sénat Académique		Abs.	Total	
	Oui	Non			
Marcelle Albert	607	145	172	924	
	752				
	80.7%		19.3%		
Joe LaBelle	530	265	191	986	
	66.6 %		33.3 %		
Michel Thovin	491	233	216	940	
	67.8%		32.2%		
Conseil des Gouverneurs					
Votants	Perreault	Leboisvillier	Noël	Mallet	Annulé
936	234	395	126	101	80
100%	25%	42.2%	13.5%	10.8%	8.5%
Total des votants 936 x 100					égale 38.2%
Total des étudiants à l'U. de M. 2450					

Avis de convocation

Comme précisé au point 8 (c) de la réunion du 21 novembre, nous aurons une réunion spéciale le mercredi 29 novembre à partir de 19h00 au local 050 de l'édifice de l'Administration.

Le point à l'ordre du jour sera le choix du nouveau gérant du Kachô.

Mercil
Ghislain Michaud,
Secrétaire Général

Solidarité

Des milliers d'étudiants de quelque 25 Cégeps sont actuellement en grève au Québec. Le mouvement prend de l'ampleur et certains étudiants prévoient que les universitaires enboîteront le pas sous peu. Une fois de plus, le programme des prêts et bourses est la cause de cette mobilisation.

Le mouvement débutait le 8 novembre dernier alors qu'une majorité de la population étudiante du Collège de Rimouski décidait de déclencher une grève générale illimitée au sujet des prêts et bourses. Cette grève devrait se poursuivre jusqu'à ce que le Ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, cède aux demandes des étudiants: l'abolition de la contribution minimale de l'étudiant, l'abolition de la contribution des parents, l'abolition de l'endettement, que l'on tienne compte, dans le calcul de la bourse, des besoins réels de l'étudiant et de l'inflation, que l'étudiant soit reconnu indépendant dès son départ de la maison familiale, que l'étudiant qui suit des cours

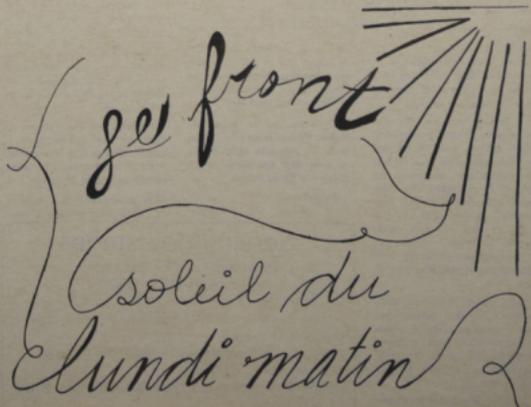
d'été ait droit à une aide additionnelle, l'abolition des frais de matériel scolaire et que l'allocation de subsistance versée à l'étudiant du collégial soit portée au même niveau que celle versée à l'étudiant universitaire.

Il est évident que les demandes des étudiants sont excessives mais nous savons tous que lorsque nous voulons un dollar, on doit en demander cent. Toutefois la situation financière des étudiants (non seulement du Québec est devenue telle que ce n'est plus un dollar qui nous permettra de survivre. En effet l'étudiant est lui aussi touché par l'inflation, les restrictions budgétaires des gouvernements, le projet de loi sur l'assurance-chômage, cependant lorsque le gouvernement nous remet notre prêt et bourse, il ne semble pas en tenir compte. Par exemple ici à Moncton, l'an prochain, une grande majorité d'étudiants subissent une hausse mensuelle de \$50.00 des loyers d'un an, la commande d'épicerie coûtera de 7 à 9% de plus et suite à la

nouvelle loi sur l'assurance-chômage, un grand nombre d'entre nous n'aurons aucun revenu durant l'été mais le gouvernement exigera une contribution minimale quand même. Que nous donnera de plus le régime des prêts et bourses pour pallier à ces nouvelles dépenses? Rien.

La F.E.U.M. a donné son appui moral aux étudiants québécois en grève car nous avons connu la même situation en 1974. De plus la Fédération consulte présentement les autres associations au sujet du problème des prêts et bourses aux Maritimes. En fait l'Union Nationale des Étudiants considèrerait la possibilité d'une mobilisation des étudiants de l'Ontario et de Terre-Neuve à l'automne 78 face à ces problèmes que nous connaissons tous. Peut-être que la grève des Cégepiens pourrait s'étendre au-delors du Québec? Quel est le pouvoir des étudiants face aux gouvernements? LA SOLIDARITE.

Pierre Bernier



Information des facultés

Administration



Salut tout le monde;

J'ai plusieurs nouvelles à vous transmettre cette semaine:

BANQUET DE COMMERCE. N'oubliez pas que le 10^e banquet annuel de l'Association des étudiants de la faculté d'Administration se tiendra le jeudi,

30 novembre à compter de 18h30 au Grand Salon de l'Hôtel Beaujour.

Le conférencier invité cette année sera M. Martin Lépreux, Gérant général de la Fédération des Caisses Populaires Académiques.

Les billets sont maintenant en vente au local 184 (A.E.P.A.U.M.).

Les prix sont \$15.00 le couple étudiante ou \$7.50 l'étudiant.

Les billets seront en vente jusqu'au jeudi 30 novembre à 18h00.

-ALBUM SOUVENIR. Il y aura une réunion du comité de l'Album Souvenir le mercredi 29 novembre au local 050 à 11h30.

Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion.

-AVIS DE CONVOCATION. La prochaine réunion régulière du conseil d'Administration de l'Association des étudiants de la Faculté d'Administration de l'U de M. Inc. aura lieu au local 207 de la faculté, le mardi 29 novembre à 11h30.

Ordre du jour:

1) Etats financiers de la cantine (sept. et oct.)

2) Vie étudiante

3) Bill C-14

4) Astres

-PARTY NIVEAU I. Il y aura un party pour tous les étudiants du Niveau I le vendredi 1^{er} décembre à la cantine de la faculté. Le party débutera à 21h et se terminera à 1h00 a.m.

Sciences Sociales et du Comportement

Bonjour à toi,

Nous voilà déjà rendus le 27 novembre. Que le semestre à venir passe vite! Dans vingt jours, ce sera les vacances de Noël.

Il faut le dire, ceci est une période de l'année particulièrement difficile pour la plupart des étudiants. Les tests se font de plus en plus nombreux; les projets de recherche s'en viennent (s'ils ne sont pas déjà arrivés); on dirait qu'il y a une mille et une chose à faire. Parfois (souvent), on ne sait simplement plus où donner de la tête et tout semble aller pour le pire.

Mais, malgré toutes ces difficultés, il ne faut surtout pas perdre courage. C'est le temps de l'année où tu peux vraiment découvrir qui tu es. Tu peux apprécier tes capacités, tes faiblesses, etc....

Essaye de prendre les choses à la légère, profite pleinement

Pour plus d'information, lisez les pancartes affichées dans la faculté.

MESSAGE DE VALMOND BOURQUE, VICE PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTERIEURES ET RESPONSABLE DU BANQUET:

"10^e Banquet de Commerce, le 30 novembre au Grand Salon de l'Hôtel Beaujour. Ah! Ceci veut dire qu'il me faut une) parenthèse pour y aller." Cette pensée est fautive. Nous sommes tous des étudiants en Administration (Commerce) et nous nous réunissons une fois par année à l'Hôtel Beaujour pour rencontrer d'autres étudiants, des professeurs et des hommes d'affaires. Quelques années passées, la plupart des étudiants se remémoraient qu'un banquet, il fallait être accompagné mais dès ce moment la pensée est blâmée. Cette année, nous mettons beaucoup d'importance à ce que l'étudiant se sente à l'aise d'y aller seul ou en groupe. Dans mes annonces faites jusqu'à date, j'ai utilisé les mauvais mots pour décrire l'idée que je voulais vous transmettre et ceci a offensé certaines personnes. Je m'en excuse.

Remarque bien que ce banquet est aussi bien pour les étudiants en maîtrise (M.B.A. et M.P.A.) que pour les étudiants du Niveau I.

Ah, venez en grand nombre! -SESSIONS D'INFORMATION; Il y aura deux sessions d'information, la première ce midi et la seconde mercredi.

Les sessions auront lieu à la cantine de la faculté ainsi qu'au salon étudiant à 11h30. Les sessions sont à propos du Bill C-14.

INFORMEZ-VOUS!

à la semaine prochaine.

Georges Fougère

Vice-Président Information

de vos périodes de repos

n'oubliez pas le party de demain soir, essayez d'encourager vos amis. Gardez votre tête haute, et montrez qui vous êtes.

Ce n'est pas le temps de lécher, c'est le temps de foncer, la fin du semestre approche et on peut déjà apercevoir la lumière à la fin du tunnel.

On lèche pas! Billy

Service des stages

Education - Service des stages
Cours ED-1130 - 1133

Rencontre des étudiants

Groupe A - le lundi 27 novembre à 16h00 local B (pré, élém.) B-125

Groupe B - le jeudi 30 nov. à 16h00, local B-125 (Sec., éd. spéc., éd. prof.)

Groupe C - le mercredi 29 nov. à 13h00, local B-125 (éd. physique)

Sciences Infirmières

Du nouveau chez nous?

Ce n'est pas une question...

1. Cours de Premiers Soins:

C'est ce jeudi 30 novembre que les étudiants du premier niveau bénéficieront de la première partie du cours de dix heures de l'Ambulance St-Jean. Ce cours, donné par le chef de la sécurité, moniteur Aylre Cormier, est une des nombreuses entreprises de notre comité de prévention qui veille à prévenir tout incident pouvant à souvent être évité si les connaissances étaient adéquates. D'autres cours de ce genre et d'autres, plus avancés, seront aussi donnés au cours de la présente année ainsi que des années à suivre afin de satisfaire aux besoins de la population étudiante intéressée. Plus de détails dans les semaines à venir...

2. Recrutement:

Un petit mot, encore, pour

remercier la très grande participation des étudiants (Normand) et étudiantes de la faculté qui sont venus passer dix heures de leur journée, le 18 novembre, à se bercer assoupli de la résidence Lafrance. Plus de la moitié des étudiants (e) se sont bécotés alors que la population entière de la faculté a contribué à ramasser des commanditaires. Les profits nous seront sûrement très précieux.

P.S. Merci aussi aux étudiants et visiteurs (euses) qui ont fait résonner le "cendrier" pour une valeur de près de quarante dollars.

3. Soirée du 17 novembre:

"L'erreur est humaine"

Je ne peux m'arrêter sans mentionner l'erreur monumentale glissée dans l'article du 20 novembre au sujet de la supposée soirée organisée par les "gars de génie" pour les "infirmières". En fait, cette

soirée, qui soit dit en passant, fut couronnée d'une immense succès, ressortait de l'initiative des étudiants (e) du premier niveau des deux facultés, soit du Génie et des Sciences Infirmières. Mieux encore, cette soirée était offerte pour tous les étudiants du campus. N'est-ce pas une belle initiative de nos étudiants (e) de première année?

En tous les cas, je leur adresse mes excuses pour la mauvaise interprétation et en profite pour les féliciter, au nom de tous les heureux "stards" du magnifique déroulement de cette soirée. C'est sûrement un bon début. Ça promet pour les années à venir...

P.S. Hey! les gars de génie! Vos inventions sont toujours très appréciées. N'oubliez pas...
"Au prochain party".
D'ici là, à la prochaine semaine.

Jacinthe Baril
représentante publicitaire

Sciences Domestiques

Salut,
Voici les annonces pour la semaine à l'école:

-Le comité des relations externes poursuit sa recherche afin de relever les noms de tous les anciens étudiants de l'école pour connaître leur position envers le marché du travail.

-Le comité des sports veut parvenir le message suivant:

"Qu'a votre intérêt d'en savoir un peu plus sur votre condition physique?" On peut prendre quelques minutes de votre temps? Donnez-vous le mot, participez au physio-test. Quand? Le 28, 29, 30 novembre de 11h30 a.m. à 1h00 p.m. Ouf! À l'École des Sciences Domestiques."

-Le comité socio-culturel vous promet quelques activités surprises pour le temps des Fêtes!

- La mini-conférence qui fut donnée par quelques étudiants de l'école pendant la période de dissémination le 22 novembre au CEPS, local 226 se poursuivra le 29 novembre et les sujets de discussion est l'alimentation de l'athlète et sa performance.

- N'oubliez pas que l'argent de la vente des billets pour la caméra 35 mm doit être retourné à la représentante de votre niveau pour le 15 décembre.

- Les animatrices de l'émission de l'école vous invitent à faire

paraître dans le Front ou d'en faire l'annonce sur les ondes de C.K.U.M.

À la prochaine

Denise Guérette
et Lisette Deschênes,
Agents de liaison

D'autres informations en page 6

GRECO DONAIR



NORMAND

221 Mountain Road, Moncton 389-9460



FRANK

979 Mountain Road, Moncton 384-8881



FLAVIEN

BIENTÔT AU 273, AV. ACADIE, DIEPPE

Le comité d'appel, tcheu mess...

Il arrive parfois qu'un étudiant ne soit pas satisfait de la note finale attribuée par un professeur pour un cours quelconque. Dans ce cas, il existe des procédures assez compliquées pour faire réviser cette note finale.

Premièrement, dans un cas où l'étudiant reçoit une note d'un professeur du département où il est inscrit:

1. L'étudiant se présente au professeur et demande une révision.

2. Si l'étudiant ne reçoit pas une révision satisfaisante, il se présente au directeur de département qui, avec deux professeurs du département, étudie la question et font rapport au doyen de la faculté.

3. Si l'étudiant n'a pas encore reçu de révision satisfaisante, c'est au doyen de trancher la question.

4. Dans le cas d'un échec seulement, l'étudiant peut, en dernière instance, avoir recours au Comité d'appel du Sénat académique, qui rend une décision finale.

Deuxièmement, si l'étudiant reçoit une note finale insatisfaisante d'un professeur pour un cours suivi à l'extérieur du

département où il est inscrit:

1. Il doit se présenter au professeur et demander une révision.

2. S'il ne reçoit pas de satisfaction, il demande à son directeur de département d'entamer la procédure de révision auprès du directeur responsable du cours.

3. Le directeur et deux professeurs du département responsables du cours examinent la question et informent le directeur du département de l'étudiant, le doyen de l'étudiant et le doyen responsable du cours.

4. Si l'étudiant n'a pas encore reçu de satisfaction dans la révision, le doyen responsable du cours tranche la question.

5. Si l'étudiant n'est pas satisfait de la décision du doyen, et seulement dans le cas d'un échec, l'étudiant peut faire appel au Comité d'appel du Sénat académique.

Le Comité d'appel du Sénat académique se compose:

- du secrétaire - général de l'Université;
- du vice-recteur à l'enseignement régulier;
- du directeur de Vie Etudiante;
- d'un doyen
- d'un professeur;

de deux étudiants.

Au début de chaque année académique, le Conseil académique propose le nom de deux doyens, l'AR.P.U.M. propose les noms de deux professeurs et la F.E.U.M. propose les noms de quatre étudiants, tous pour siéger au Comité. De cette façon, aucun doyen, professeur ou étudiant ne siège au comité quand celui-ci juge un cas

provenant de sa faculté ou de son département.

Les procédures de révision de la note finale sont longues et compliquées. Il est donc nécessaire que tout étudiant soit au courant de quelle manière procéder.

Si vous n'êtes pas satisfait d'un de vos notes, présentez-vous soit à votre association de faculté, soit au directeur des

affaires académiques de la F.E.U.M. Ces personnes peuvent entamer les procédures de révision pour vous mais ils peuvent vous fournir des informations importantes sur les étapes à suivre.

Une note juste est un de vos droits comme étudiant; lutter pour une note juste est une de vos responsabilités comme étudiant.

Le 375e anniversaire, ça s'en vient

Le comité d'organisation des Fêtes du 375^e anniversaire sous l'égide de la Société des Académiciens du Nouveau-Brunswick (S.A.N.B.) a tenu sa première réunion le samedi 22 novembre 1978.

Ce comité de la S.A.N.B. a pour objectif de fournir à toute la population acadienne de la province les occasions de célébrer le 375^e anniversaire de la fondation de l'Acadie au cours de l'année 1979.

Le mandat du comité tel que lui a confié la S.A.N.B. est de stimuler, faciliter et coordonner la participation des Acadiens à l'organisation d'une fête pour eux-mêmes.

M. Georges Bourdages, coordonnateur sectoriel de la S.A.N.B., révéla que le comité demandera à tous les organismes acadiens du N.-B. de participer à l'organisation de ces fêtes. M. Bourdages invite donc toute la population acadienne et surtout les groupes organisés de penser aux genres d'activités qu'ils pourraient mettre sur pied pour souligner cet évé-

nement.

"Toutes les activités sans restrictions seront l'occasion rêvée de mettre en valeur toutes les facettes de notre culture et de resserrer les liens qui nous unissent entre Acadiens", d'ajouter M. Bourdages. Le comité ne veut pas organiser toute une structure parallèle pour ces fêtes, mais plutôt profiter de ce qui existe déjà. "Beaucoup d'organismes ont déjà manifesté leurs intentions de célébrer le 375^e à l'intérieur de leurs activités régulières", de renchérir le coordonnateur des fêtes.

En plus, le comité a décidé au cours de cette réunion d'entrer en contact avec les différentes paliers gouvernementaux pour qu'ils s'impliquent activement dans les célébrations de cette fête unique.

Outre le coordonnateur sectoriel de la S.A.N.B., le comité d'organisation des fêtes du 375^e anniversaire est formé de:

- A) Nord-Ouest
- 1. Benoît Bérubé, agent de développement, S.A.N.B.

- 2. Ronald Fournier, Vice-président, S.A.N.B.
- 3. Audrey St-Onge, Société culturelle du Haut St-Jean
- B) Nord
- 4. Jeanine Clôt, Société culturelle de la Baie des Chaleurs
- C) Nord-Est
- 5. Robert Frenette, agent de développement, S.A.N.B.
- 6. Zoi Saunier, Société culturelle Népiskigou
- 7. Marcel Albert, Association culturelle de la péninsule acadienne
- 8. Denis Robichaud, conseil d'administration, S.A.N.B.
- D) Sud-Est
- 9. Louis Marie Melançon, Société culturelle Kent-Sud
- 10. Elmo Richard, Société culturelle Kent Nord
- 11. Philippe Beaulieu, Centre culturel de Moncton
- 12. Noël LeClerc, C.P.D.C. ou Ginette Ste-Marie
- 13. Linda Haché, Activités-Jeunesse
- E) Sud-Ouest
- 14. Adrienne Deveaux, Cercle Français de Fredericton
- 15. Michel Groux, Cercle Français de St-Jean

Message du représentant au Conseil des Gouverneurs

Allô tout le monde,

En premier lieu, je désire remercier à la fois les étudiants qui m'ont supporté mais aussi tous ceux qui ont voté. Cette année 850 étudiants se sont prévalus de leur droit de vote. Ce qui est remarquable, c'est que bien des étudiants ne savaient pas pourquoi ils votaient alors ils ont préféré s'abstenir, ce qui était sage, étant donné leur situation.

Dans un autre ordre d'idée, j'en profite pour féliciter aussi les trois autres candidats et les inviter à travailler avec moi. Maintenant que les élections sont terminées, il est temps de

passer à l'action! D'ici peu je devrai me réunir avec les représentants étudiants du Sénat académique afin que l'on puisse coordonner nos actions et aussi discuter, de plus, d'une stratégie. Peu après des points concrets suivront!

Pour l'instant, il y a un autre sujet qui demande la participation étudiante, i.e. le Bill C-14. Cette semaine bien de l'information vous sera distribuée et vous serez convoqués à plusieurs réunions. Alors, dans votre intérêt, n'ayez pas peur de vous impliquer.

Salut pis un gros merci.

Yves LeBouthillier

Réunions

Réunion du Parti Acadien, d'une extrême importance, le mardi 28 novembre à 19h30 au Centre Culturel, rue Victoria, salle 200.

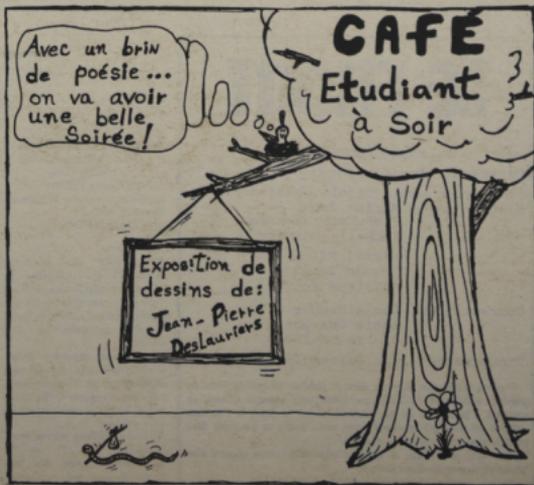
Le but de cette rencontre, c'est de mettre sur pied une association de circonscription du Parti Acadien pour la ville de Moncton.

Pour de plus amples informations contactez Jeanine Melançon (855-0241).

Réunion pour annoncer

Le lundi 27 novembre, il y aura une réunion importante pour tous les annonceurs et collaborateurs de C.K.U.M. Ce soir à l'édifice Tallon, au salon étudiant (3^e) à 20h00, on va discuter de choses intéressantes et importantes!

A ce soir! Que tous les fidèles compagnons de C.K.U.M. y soient!



Editorial

La différence ou exagération, voilà tout ce qui reste sur notre fabuleux campus... à perte de vue. L'enfant dort et rêve qu'il est homme, et l'homme réveillé, celui qui exagère, "l'extrémiste", c'est né qu'un enfant, qu'un...

Mais qu'est-ce donc que l'exagération? L'exagération, c'est tout renverser le monde, sans même se lever de sa chaise. C'est boycotter pour le fun, c'est critiquer pour détruire, c'est tout jeter par terre, sans rien remplacer.

L'indifférence c'est quoi alors? L'indifférence, c'est 2,400 étudiants qui ne sont même pas capables de faire une radio-campus avec (65,000) dollars d'équipement. C'est 2,300 étudiants sans journal valable. C'a passé proche, mais ça n'a pas duré. C'est 2,300 étudiants qui ne s'informent même pas des nouveaux règlements académiques, qui ne disent pas un mot pour améliorer l'université, la ville, la province. C'est 2,300 jeunes enfants qui se croient hommes, ou femmes car maintenant ils ont le droit d'aller à la taverne tous les soirs, et entre les cours (et de fumer au Kachol. (...))

Plus j'y pense et plus je suis convaincu que notre société de demain sera exactement pareille à celle d'aujourd'hui. C'a fait mal de dire ça, car notre société actuelle est basée sur l'injustice, la malhonneteté, l'illusion faussée d'un paradis terrestre. Les élites, les patrons, les gouvernements, les riches, les fils à Papa, les ch...ts.

Mais les ouvriers, les étudiants, les pauvres, sont en train de tomber dans l'indifférence la plus totale, si ce n'est déjà fait.

Et je finirai par une petite phrase bien comique que bien des vilains forceurs emploient ces temps-ci!

"ET VIVE LA REVOLUTION"

"Les révolutionnaires de cuisine...?!"

Parties d'un texte de Gilles Tremblay intitulé "Le Testament d'un étudiant ou les élucubrations du matricule 700 113

Note:

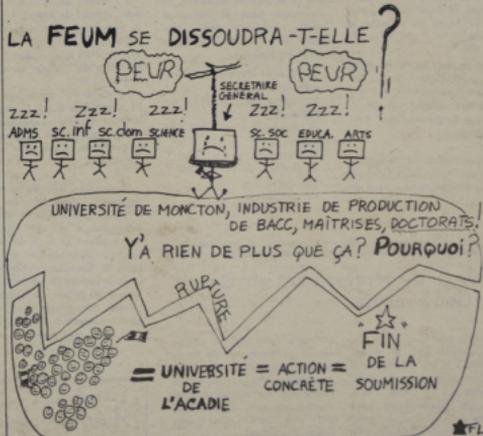
"Tous droits de reproduction, en pensée, par parole, par actions ou par omissions sont permis par l'auteur, en total ou en partie."

Moncton 73

Plus les grandes majorités s'adoptent aux finalités qui leur sont imposées par les minorités dominatrices, perdant ainsi le droit d'avoir leurs finalités propres, plus ces minorités exerceront leur domination

PAULO FREIRE

EN SE PRÉTENDANT LIBÉRATRICE, LA FEUM N'EMPLOIE PAS LES MÊMES INSTRUMENTS ALIÉNANTS QUE LES PRATIQUEURS DE «DOMINATEURS DES CONSCIENCES»?



Messages de l'A.E.E.U.M.

LE FRONT

Ont collaboré au FRONT cette semaine

Directeur: Louis Landry

Directrice -adj.: Carole Chouinard

Mise en page: Marina Jean

Jean-Marc Vienneau

Rachelle Poirier

Michel Rioux

Gerald Lavallé

Phillippe Eddie

Correctrices: Lucie Mauger

Lucie Charest

Pierre Gautreau

Photographe: Jean Berthélémy

Veuillez noter que si vous désirez publier un article dans le prochain numéro de FRONT, vous devez nous apporter l'article en question à la maison de la FEUM, avant le jeudi à 17h. Les articles qui nous parviennent après cette heure ne pourront être publiés que dans le prochain numéro.

Merci de vos remarques de votre collaboration. Cette mesure vise à vous rendre un meilleur service.

L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS ETRANGERS DE L'UNIVERSITE DE MONCTON

C.P. III Edifice Tailion
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
le 24 novembre 1978

Chers amis,

L'Association des Etudiants Etrangers de l'Université de Moncton remercie tous ceux qui l'ont aidée tant moralement que matériellement à faire de notre semaine culturelle un vrai succès.

Ne pouvant répondre individuellement à tous ceux qui nous félicitent et nous encouragent, nous osons espérer qu'ils accepteront ici nos remerciements les plus sincères.

Au cours des deux soirées internationales des 17 et 18 novembre derniers, des incidents fâcheux ont malheureu-

sement aléié la qualité des spectacles qui étaient offerts au "Kachol", à cause de malentendus quiproquos.

L'Association des Etudiants Etrangers de l'Université de Moncton présente ses excuses à

tous ceux (public et artistes), qui ont été quelque peu déçus ou se sont sentis lésés par de tels incidents.

Très sincèrement,
ALAIN YOUNGJE
Président de l'A.E.E.U.M.

Centre d'accueil pour les temps des Fêtes

"L'Inter-Varsity Christian Fellowship" organise pour la troisième année consécutive un centre d'accueil pour les fêtes de Noël à Sackville du 22 au 28 décembre 78.

Peuvent y participer tous les étudiants et étudiantes ne sachant où passer cette semaine du 22 au 28 décembre 78, ou tous ceux et celles désireux de vivre une telle expérience avec des collègues en provenance de

plusieurs autres pays.

Les frais de participation par individu sont de \$65 et \$10 de frais d'inscription. Il est à noter que ces frais couvrent toutes les dépenses excepté les frais de transport aller et retour. Pour tout autre renseignement contactez Alain Youngje au local 300-T de l'édifice Tailion.

Toute inscription doit être complète et effectuée le 10 décembre 78 au plus tard.

★FLUM

La crise économique: l'injustice des gouvernements et des capitalistes

Les CEGEPS au Québec sont en grève. Les étudiants demandent une refonte du régime des prêts et bourses dont les principales revendications sont l'abolition du prêt et la contribution des parents, que les étudiants obtiennent un statut d'indépendant des qu'ils quittent la maison, l'indexation de la bourse aux taux d'inflation de la région et ainsi que d'autres points.

Le P.Q. a proclamé que les demandes sont irréalistes, qu'il faudrait verser \$204.6 millions dont il ne peut pas se permettre dans la conjoncture économique actuelle. Pourtant c'est ce même P.Q. qui a versé, il n'y a pas longtemps, \$225 millions à l'industrie des Pâtes et Papier pour qu'elle modernise son industrie. Et voilà que cette modernisation permettra aux compagnies de congédier plus de 1,000 travailleurs! C'est un beau cadeau!

Retournons au Nouveau-Brunswick pour un moment. J'espère que vous n'avez pas oublié la lutte qu'ont menée les étudiants de notre université en '76. D'ailleurs, il y a encore

beaucoup de ces étudiants qui fréquentent l'université présentement. Je parle de l'occupation de l'Édifice du Centenaire à Fredericton pendant 14 jours. Qu'est-ce que c'a donné? Rien qui vait la peine d'être mentionné.

En plus, on nous apprenait récemment que le Conseil des premiers ministres des Maritimes procèdera à une étude du régime des prêts et bourses afin de mieux l'adapter à la situation économique actuelle. En d'autres mots: D'Autres Coupures!

Pourtant, le gouvernement de Hatfield s'est permis de donner un joli \$10 millions à Irving pour un chantier de navire. C'est écoeurant — Irving réalise des profits phénoménaux. Ensuite Hatfield viendra nous dire que le gouvernement n'a plus d'argent à verser dans le régime des prêts et bourses. Il préfère plutôt le donner à ses amis, les capitalistes.

Nous devons à tout prix apporter notre appui inconditionnel aux étudiants des CEGEPS! Nous devons également nous préparer à rependre

les exploits de '76 dans les années à venir ou peut-être même dans les mois à venir lorsque le gouvernement passera à l'attaque.

Nous sommes déjà dans une situation précaire. La loi C-14 sur l'assurance-chômage va sûrement affecter plus de 80% des étudiants sur le campus. Avec nos frais de scolarité qui augmentent, avec le chômage qui augmente, nous serons obligés de s'endetter encore plus pour s'instruire.

Tout ceci pour dire qu'une crise économique frappe le pays mais elle frappe plus durement les moins riches, les plus dépourvus. Les ouvriers, les agriculteurs, les pêcheurs, les femmes, les jeunes sévissent gravement les effets de la crise.

Avec toutes sortes de mesures et de lois injustes, les gouvernements nous arrachent de l'argent de tout bord et de tout côté. Nous les voyons plutôt donner de belles grosses sommes aux compagnies alors que le chômage est toujours à la hausse et nous voyons les compagnies réaliser encore plus de profits.

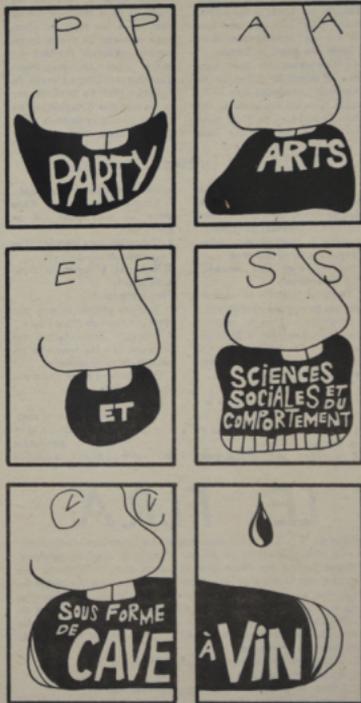
Les gouvernements punissent

les petits au profit des plus gros. C'est de l'injustice flagrante. Au fur et à mesure que la crise s'aggrave, ce sera un combat entre les compagnies et les gouvernements contre le peuple, c'est-à-dire les gens les plus défavorisés, ce qui

comprend la majorité de la population.

Dés maintenant, nous devons manifester notre mécontentement et nous assembler se préparer à un dur combat.

Pierre Godbout,
Étudiant



Les finances typiques de l'étudiant

Depuis '76 la condition monétaire de l'étudiant acadien est demeurée assez stable, quoique guère avantageuse, c'est-à-dire qu'il avait à sa disposition un programme de prêts-bourses ridicules pendant les mois d'étude et en majorité un programme de Jeunesse-Canada au Travail à des salaires moindres que ceux minimum issus du fédéral pendant les mois d'été. Souvent le chômage est son seul revenu pendant l'été.

Dès cet été la stabilité fut menacée — le programme de chômage a durci sa position vis-à-vis les étudiants et la durée des projets de travail du fédéral fut raccourcie éliminant plusieurs candidats pour le chômage l'année suivante.

Les répercussions de ces mesures commencent à se faire sentir que le gouvernement fédéral annonce

ses propositions pour modifier la loi sur l'assurance-chômage de façon à éliminer l'éligibilité des étudiants. De plus, les premiers ministres des provinces des Maritimes annoncent leur intention d'étudier le programme des prêts-bourses — voilà deux ans que nous nous arçonnons à faire valoir nos revendications vis-à-vis le programme à travers le comité consultatif et ces messieurs ne s'en préoccupent même pas. On peut s'attendre qu'il y ait des coupures de leur part puisque ça semble être une question de survie pour eux. En plus, les petits propriétaires d'appartement de Moncton, qui ceux de qui les étudiants louent et vont louer les sous-basements ou les greniers, annoncent qu'ils vont augmenter leur prix de \$25.00 le mois en décembre et d'un autre

\$25.00 en juin, soit une augmentation de \$50.00 d'ici l'automne prochain.

Alors d'ici l'automne prochain, nous risquons de nous retrouver avec pas de job, pas de chômage, un programme de prêt-bourse coupé et des appartements coûteux. Déjà la Fédération a entrepris des pressions sur des gouvernements provincial et fédéral mais sans mesure plus physique que télégrammes, lettres, dénonciations... Nous croyons pas avoir des résultats concrets.

Pendant les jours et semaines suivantes, un groupe d'étudiants vont tenter de nous informer davantage, portons-y tous une attention particulière car l'automne '79 s'annonce des plus sombre financièrement.

Ghislain Michaud,
Secrétaire Général

Nous cherchons une personne pour occuper la quatrième chambre de notre belle maison située près du campus. Celle-ci pourra partager avec nous le salon, la cuisine, et la chambre de bain.

Les intéressées, téléphoner à la maison 358-3363.

Lynne

Appelez 858-4485 (CJUM)
ou
382-0503 (Chez moi)

La Lanterne
415 ELMWOOD

Nous offre -
10% de rabais sur les repas du midi sur présentation de la carte universitaire
Valide les lundi, mardi et mercredi (les repas seulement)

le mardi 28 nov.
à 8 heures 30.
étudiants: 50¢ invités: \$1.00

...es facultés

Nouvelles des Arts

Salut tout l'monde!
L'hiver apporte des changements et on peut s'en rendre compte car le monde est en train de se grouiller sur Arts. La première chose qui, je crois, intéressera presque tout l'monde est qu'on a finalement noté "party". Ce sera une Cave à Vin en collaboration avec l'École des Sciences Sociales et du Comportement. Elle aura lieu le mardi 28 novembre au Kacho et l'admission sera de 50 cents pour les étudiants de ces deux facultés et de \$1.00 pour les invités. La musique sera

fournie par André à Toto Savoie et Cabestan. Il y aura du vin, de la bière, et du fort en vente. Les copés... on va s'laisser faire et foirer tout la soirée. Le jeudi 30 novembre, il y aura une réunion générale de tous les étudiants de la faculté à 12h au local 106-A. Le sujet de discussion concerne un projet de loi visant qu'aucun étudiant ne puisse avoir de prestations d'assurance-chômage à partir du 1 janvier 1979. Ce ta touche car on ne crée pas d'emplois, on ne change rien au système de prêts et de bourses, mais on coupe

sur les prestations viens dire ton idéal!
Il y aura aussi un spectacle par les étudiants du département de musique le mercredi 6 décembre à 20h30 au Kacho. Le prix d'entrée sera de \$1.00 pour étudiants et de \$2.00 pour invités. Que vous aimiez le jazz, le blues, le folklore, le classique, vous au Kacho, il y en aura pour tous les goûts...

A la semaine prochainel
Richard Bourgeois,
Préposé à l'information
du C.E.P.A.

Faculté des Sciences de l'Éducation

Assemblée générale
Tous ceux qui sont intéressés à connaître les problèmes qui pourront être très ennuyeux dès l'été prochain, vous n'avez qu'à vous rendre à l'auditorium de la faculté des Sciences de l'Éducation le mercredi 29 novembre à 11h30.
Voilà la liste des choses importantes qui vont être discutées:
1. Augmentation des "Lovers"
2. Bill C-14, Loi sur l'assurance-chômage. Éligibilité étirée de 10 à 20 semaines.
3. Prêts et bourses

Donc je vous suggère de vous impliquer activement lors de cette réunion générale.

EMISSIION C.K.U.M.

Pour ceux qui s'intéressent à l'émission de la faculté des Sciences de l'Éducation sur les ondes de C.K.U.M., elle est présentée à tous les vendredis soirs de 15h30 à 19h30.

Cette émission est animée par Mario Boisvert aidé de Ronald Allard. Pour des informations, de la musique, des monologues et beaucoup d'autres activités radiophoniques, contactez nos animateurs qui quelque fois sont très intéressants.

Bobby Ferguson
Vice-Président
Externe-Intérieur
Faculté Sciences de l'Éducation

Mieux vaut prévenir que guérir

Saviez-vous que nous avions tous, en notre possession, la drogue nécessaire à la limitation de nombre croissant de cancer? Qu'on le croit ou non, cette drogue est là, devant nous. Bien oui, c'est bien entendu: "La Prévention".

anormal de notre état de santé. 3. Signalez l'apparition d'une bosse ou d'un plaie qui ne guérit pas. 4. Évitez de vous exposer trop longtemps au soleil. 5. Renoncez à fumer de façon catégorique. Pour femmes: * 6. Subissez périodiquement une cytologie vaginale (Test Papi).

On peut vaincre le cancer: par une prévention appropriée. Pourquoi ne pas se sensibiliser davantage aux différentes mesures de prévention du cancer? Sont-elles vraiment impossibles à réaliser?

7. Pratiques l'auto-examen des seins une fois par mois sous les conseils de votre médecin. C'est facile et ce n'a coûté pas cher. Pas vrai? Pensons prévention. Jacinthe Baril, resp. Comité de prévention et promotion de la santé au niveau du campus

- Sept mesures accessibles à la prévention du cancer
1. Exiger un examen médical et un examen dentaire.
 2. Surveillez tout changement

Délégation de l'AEGUM au Congrès des étudiants de Génie de l'Atlantique

Onze étudiants du département de Génie ont participé récemment au 3^e Congrès annuel de l'ASEC (Atlantic Student Engineering Congress) à Fredericton les 19, 20, 21 et 22 octobre, 1978.

Dalhousie, Nova Scotia Tech., Université de Moncton et enfin U.N.B., l'hôte de la rencontre. Nous avons eu l'occasion de visiter la faculté de Génie de l'Université du N.B.

Ce congrès consistait en une série de conférences et d'ateliers se rapportant à différents domaines du Génie, ainsi que de contacts entre étudiants des universités de l'Atlantique par l'entremise de rencontres, ou plus précisément "PARTYS".

Les conférences données touchaient des sujets tels que le transport, l'énergie, la foresterie, l'agriculture, et les arches en bois laminés. De la même façon, les ateliers portaient sur la planification dans la construction, le recyclage des déchets solides (océanographie, l'industrie minière et l'environnement, les terminaux pour Thulé et la gal. naturel.

La délégation de Moncton s'est fait un devoir de ne pas manquer les "partys". Ce fut pénible, mais réalisable, grâce à l'entraînement constant que nous suivions. Imaginez-vous que nous en sommes venus au point où nous nous consumions de l'alcool au lieu du jus le matin, afin de s'exercer aux effets de ce fluide... Le congrès se termina par la bataille traditionnelle des petits pains pendant le dîner du dimanche.

remis par: Paul Gaudet
Comité de Publicité du département de Génie

LE FL.R.A.

Nous du FL.R.A. (front de libération des réservoirs académiques) nous nous promettons de réaliser la parution d'articles hebdomadaires portant sur l'éducation, et par la suite nous ferons une reluire comportant tous les articles ayant paru ainsi que toutes les opinions que les personnes conscientes des besoins d'amélioration du système éducatif nous aurons fait parvenir. Après analyse de cette brochure, nous publierons un compte-rendu et ferons les revendications nécessaires. Idéalement vous ce que d'après nous devrait être l'éducation:

- Vivre le recouvrement des générations, des sibiens...
- Anocheur le monde à venir...
- Laisser la vie nouvelle bâtir ses propres barrières!
- Savoir être l'accusateur accusé...
- Manger sa société, pour la leur faire digérer
- Permettre à leurs yeux de percevoir le brouillard de notre inconscience...
- Les éveiller au soleil de leur matériel
- Les amener à explorer les étoiles de leurs nuit!
- Tel est le drapeau de l'enseignement...

Voici quelques thèmes que nous nous proposons d'analyser pour trouver le chemin qui nous rapprochera de l'idéal cité plus haut, les examens, la créativité, le nombre d'élèves par classe, le milieu physique, l'étudiant réserviste, la participation de l'étudiant à l'élaboration de son programme et à la préparation des syllabus de cours, la négligence des réalités sociales et financièrement le professeur-acteur. Vous ayant bombardé de notre vouloir, nous attendons vos révélations.

N.B.: En aucun cas nous ne voulons vous assimiler, mais nous sommes persuadés d'essayer de vous faire trouver vos propres désirs face au système éducatif.

FL.R.A.

- Monette Boudreau
- Raymonde Godin
- Chantal Lafrance
- Guyline LeFrançois Monette
- Mario-Noël Ross
- Patricia Thériault

1^{re} année pré-scolaire

Département élémentaire I

Lettre à l'élémentaire I
Cher collègue,
Quel motif me pousse à t'écrire aujourd'hui cette lettre, je ne saurais exactement le dire.
Peut-être parce que je suis heureux que tu es mis ta confiance en moi et tu veux que je soit ton représentant pour cette année académique.
Grâce aux gens actifs et compétents qui travaillent simultanément avec moi, je suis en mesure de répondre à tes questions. J'espère avoir l'occasion de m'entretenir avec toi enfin de ta confiance nos idées et ta confiance cette année une des plus fructueuses.

Je profite de cette occasion pour te remercier de ton support et tout assurer que je travaille pour et avec toi. Donc, si tu as des questions ou des suggestions, n'hésite pas, je suis à ta disposition.

Bien à toi,
Leo-James Levesque
828, Lafrance

La violation des droits civils au Salvador

Cet article est signé par le groupe 7 d'Amnistie Internationale de Montréal et présenté par le groupe 20 de Moncton

Cet article a été rédigé à l'occasion du lancement d'une campagne internationale lancée par Amnistie Internationale afin d'obtenir du gouvernement du Salvador qu'il cesse la persécution des paysans, et de leurs chefs syndicaux et religieux.

Amnistie Internationale est un organisme impartial qui s'efforce d'obtenir la libération des prisonniers d'opinion dans tous les pays, conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme. Il y a présentement environ 800 membres francophones d'Amnistie au Canada travaillant pour des prisonniers latino-américains, russes, indonésiens, africains...

Amnistie mène présentement une campagne mondiale pour le respect des droits de l'homme au Salvador.

Données générales sur le Salvador.

Le Salvador est le plus petit pays d'Amérique Latine, en superficie, mais des plus densément peuplés: 4,15 millions de gens vivent sur une superficie de 21,939 km². La plupart sont "métisages" — métagage d'indiens et d'Espagnols — et 83% de la population est catholique. La langue est l'espagnol. Sa principale richesse est le café (exportation).

Le pays est marqué depuis plusieurs années par une instabilité politique dont la cause provient principalement de l'extrême inégalité sociale. La plus grande partie de la population est paysanne (60%) et vit dans une incroyable pauvreté: plus de 80% de leurs enfants souffrent de malnutrition grave (1).

La répartition des terres illustre un peu la situation d'injustice qui prévaut au pays: 57% des terres appartenant à seulement 1,9% de la population alors que 21,9% sont réparties parmi 91,4% de la population rurale, seulement 8% des familles se partagent le moitié du Produit National Brut (2).

Perspectives Politiques et Répression

Le dernier président non militaire a été déposé par un coup d'état en 1981. Depuis lors, le gouvernement est entre les mains des militaires. Toutes les élections déclenchées depuis ont été invariablement gagnées par les militaires. Les dernières, le 20 février 1977, ont reconduit au pouvoir le candidat du parti gouvernemental: le Parti de la Conciliation Nationale (PCN), le général C.H. Romeros. L'opposition a ouvertement contesté la régularité de cette élection, accusant le PCN "de recourir une fois encore à la fraude".

A cette fragile situation politique s'ajoute la répression qui,

au Salvador, n'est pas un fait récent. Déjà en 1982, une révolte de paysans chassés des plantations de café par suite de l'effondrement du marché mondial, au cours de la Grande Dépression, fut écrasée en 48 heures. On estime que de 20,000 à 30,000 paysans furent tués en représailles dans les semaines qui suivirent.

La situation rurale est pour ainsi dire inchangée depuis 1982. La formation d'organisations paysannes jusqu'à la fin des années '60 était impossible: développement de forces de police rurales spécialisées, intimidation... Toutefois depuis la fin des années '60, plusieurs grandes unions paysannes ont été formées. Les plus importantes sont: la Fédération Chrétienne des travailleurs agricoles salvadoriens (FECCAS) et l'Union des travailleurs ruraux (UTC).

Une réforme agraire, proposée à la fin du terme du président Molina (1972-77), dans le but d'adopter la condition de la paysannerie fut bloquée, fin 1976, par une association de propriétaires fonciers (FARO). Mais c'est surtout depuis la fin de 1976 que la détention, la torture, les disparitions, et le meurtre de leaders paysans ont commencé à être rapportés avec une fréquence alarmante.

Depuis maintenant un an, l'Etat a considérablement accru les mesures répressives envers la population. Le pouvoir politique est étroitement lié avec les organisations paramilitaires. Parmi les organes non-officiels de répression, il faut surtout signaler le corps paramilitaire "ORDEN" (Organisation Démocratique Nationaliste) qui bénéficie du soutien officiel des autorités. Son but avoué: "stopper la subversion communiste dans les zones rurales". ORDEN est doublement lié à l'appareil de l'Etat: le ministère de la défense agit comme son coordinateur, et le président de la république est le commandant en chef de cette organisation. Tout aussi actifs dans la répression, mentionnons l'Union (Cuadrilla Blanca), groupe de terroristes d'extrême droite lié au FARO la Falange (Fuerzas Armadas de Liberación Anticomunista, Guerra de Liberación) composée de membres des forces armées (3).

Mentionnons quelques cas concrets de cette répression. Le Père Rutlido Grande, jésuite à Aguilar, déclara dans son "bulletin" le 13 février 1978: "Toutes les fois que l'Eglise a travaillé pour une société plus juste, le pouvoir s'est retourné contre les chrétiens et ils ont disparu, ont été tués, expulsés ou menacés. De même que l'Eglise agit concrètement, la lutte pour la justice doit être concrètement élargie". Un mois plus tard, il fut assassiné à coup de mitraillette avec deux de ses



Paysans montrant comment ils étaient attachés au cours d'une opération militaire dans leur village au printemps 1978. "Unitarian Universalist Service Committee," photos par John Littlefield

paroisains, dont un garçon de 16 ans. Après cet assassinat, l'Eglise fit distribuer des milliers de photos du P. Grande. Selon les témoignages de quelques paysans décrivant la répression dans la région d'Aguilar en mai '77 (4): "Quand elles trouvaient (les forces de répression) chez les gens un portrait du Père Rutlido Grande, elles les torturaient, les arrêtaient et les ammenaient sur un camion, ou elles les tuaient. Cela a duré toute la journée du jeudi. Toute la journée, dans la centre d'Aguilar, il y avait une terrible boussolade, dans laquelle le sang de douzaines de chrétiens a coulé. Vers 2h30, dans l'après-midi, on pouvait voir qu'un détachement de l'armée croisait des tombes et un autre détachement apportait les corps et les enterrait. Ils ne laissaient entrer personne pour qu'on ne voie pas le sang de nos frères répandu dans la ville... Est-ce un crime que d'avoir une photo du Père Rutlido Grande? Est-ce un crime que d'avoir l'Evangile dans votre maison?... Puisque ce n'est pas un crime, nous devons répudier et condamner ces actions, car pour ce "crime", plusieurs douzaines de chrétiens ont versé leur sang dans Aguilar, juste parce qu'ils avaient une photo du Père Rutlido Grande".

Comment l'Etat terrorise la paysannerie (5).

Pelipe Salinas est paysan et prédicateur dans son village: La Finguita à Comosagua. Il a été arrêté le 5 mars 1977 par la "garde nationale" et fut sévé-

rement battu durant son interrogatoire sur ses activités. Il fut du nouveau arrêté et interrogé le 16 mars suivant et fut encore battu, blessé aux deux bras et soumis à plusieurs autres se vices. Les gardes nationaux qui fut arrêté, l'ont menacé de le tuer la prochaine fois.

Durant la nuit du 20 mars 1978, avait lieu une assemblée de paysans dans la petite localité de la Esperanza. Quelques 30 membres de l'organisation locale pro-gouvernementale ORDEN prennent d'assaut le lieu de la rencontre. Ils réussirent à capturer Transilio Vasquez, dirigeant régional de la FECCAS (Federación Campesina Cristiana de El Salvador) Le lendemain, le corps de Transilio Vasquez était retrouvé décapité et avec de nombreuses marques de torture. Sa tête était suspendue à une branche, comme s'il regardait son corps.

La semaine suivante, au moins 14 autres membres de la FECCAS étaient tués par l'ORDEN dans le même région.

Cert gardes nationaux vivent à San Pedro Perulapan. Le ministre de la défense et le commandant en chef des forces armées étaient présents le 27 mai, lorsque toutes les maisons, les uns après les autres, furent fouillées. Bilan: 68 paysans mis aux arrêts, tous membres de la FECCAS; vingt-deux demeurent encore détenus et on ignore toujours leur chef d'accusation.

En mars 78, vingt-deux paysans disparus donc et torturés leaders paysans furent torturés et tués. Quatre d'entre

eux avaient été décapités. Depuis 1976, on compte plus de 200 personnes disparues.

On sait que le Salvador a signé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de même qu'il a ratifié le Pacte Inter-américain, sur les droits de l'homme en juin 78.

Alors que les législations intérieures du Salvador interdisent tout acte d'enlèvement, de disparition, de torture et d'assassinat par les forces de sécurité intérieures, le gouvernement salvadorien continue d'esquiver non seulement ses propres lois, mais aussi ses ententes internationales. En effet, en dépit de ces ententes, l'Etat continue d'appliquer la Loi de la Défense et de la Garantie de l'Ordre Public (Ley de Defensa y garantía de orden Public) décrétée en novembre 1977 et qui a pour objet de restreindre considérablement les activités de l'opposition officielle et des centrales syndicales dans tout le pays. En vertu de cette loi, les réunions publiques sont interdites, les organisations de l'opposition censurées, les grèves prescrites et les dirigeants syndicaux persécutés.

Un article de cette loi vise à restreindre considérablement le droit à l'association pour les communautés nationales et internationales. Un chapitre de la loi prévoit une peine d'emprisonnement de trois ans et plus pour ceux qui diffament oralement ou par écrit ou par tout autre moyen, dans les pays ou ailleurs dans le monde, des informations tendancieuses ou fausses destinées à perturber: 1) l'ordre constitutionnel et légal; 2) la tranquillité et la sécurité de l'Etat; 3) le système économique ou monétaire ou la stabilité du marché des actions et obligations privées ou publiques. Tout acte visé par la loi tous ceux qui donnent accès aux médias à ces informations ainsi que tout citoyen du Salvador qui divulgue à l'étranger des informations de cette nature".

La coupure visée par la loi tous les journalistes et citoyens au Salvador est tenue en stage par cette loi. Comment peut-on agir? Il parait important à Amnistie Internationale que l'opinion publique canadienne se soucie au courant de ces faits. Afin de pouvoir manifester sa solidarité au peuple salvadorien, nous suggérons aux personnes intéressées de signer les pétitions qui circulent dans ce pays et de demander des exemples au Amnistie Internationale, 300-8 Tallon.

Des lettres de protestation, en des termes courts, peuvent également être déposées au président de la République, au gouverneur, Carlos A. Humberto Romero, Palacio Presidencial, San

(suite à la page 13)

PROJET DE LOI C-14

PROJET DE LOI C-14 Une loi pour amender la loi sur l'assurance-chômage

Les effets sur les étudiants
— Rapport présenté
au conseil d'administration

Ce rapport est soumis au conseil d'administration pour l'information des membres à la table et aussi pour l'information de tous les étudiants du campus.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration vient de proposer des modifications à la loi sur l'assurance-chômage et ces modifications touchent les étudiants.

Si les modifications au programme sont effectuées, plusieurs personnes pourraient se retrouver au mois de septembre 1979 avec très peu d'argent pour retourner aux études. Cet situation couplée avec notre programme inadéquat de prêts-bourses fait que l'accessibilité à l'université par l'étudiant francophone des provinces maritimes devient de plus en plus un rêve.

Les informations contenues dans ce rapport sont presque toutes issues d'un dossier préparé par l'Union Nationale des Étudiants. Ce document est disponible pour la consultation à la Fédération.

C'est lors de la séance de la Chambre des Communes le 2 novembre 1978 que le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, l'Honorable Bud Cullen, a introduit le Bill C-14, une loi pour amender la loi de l'assurance-chômage, 1971.

La deuxième lecture de l'acte a été faite une semaine plus tard et le projet de loi a été passé par discussion limitée au comité sur le travail, la main-d'œuvre et l'immigration.

Le gouvernement fédéral est décidé que la loi sera passé avant Noël. Donc le temps est limité pour une réaction de la part des étudiants.

Les changements dans la loi sont les suivants:

1. Les personnes admissibles aux prestations

Sommaire: Ce changement empêche les personnes qui ont une "attache marginale" à la force de travail de recevoir des prestations d'assurance-chômage. Les étudiants, les femmes et les jeunes sont ceux qui risquent, le plus souvent, de tomber dans cette catégorie.

Pour être admissibles aux prestations, les personnes qui n'ont pas quatorze (14) semaines d'emploi assurable dans les cinquante-deux (52) semaines précédant leur période de qualification seront obligés d'avoir au moins vingt (20) semaines

d'emploi assurable pendant leur période de qualification. Une période de qualification est décrite comme étant les cinquante-deux (52) dernières semaines ou la période de temps depuis le début des dernières prestations, la période qui est la plus courte.

Date effective: Sur proclamation

Effets sur les étudiants: Seulement l'étudiant qui aura travaillé pendant deux été (24 à 28 semaines, dépendant du taux de chômage régional) sera admissible aux prestations d'assurance-chômage pendant le troisième été. Si un étudiant n'a pas 14 semaines d'emploi assurable dans les 52 semaines précédant la période de qualification, il lui faudra travailler 20 semaines avant de pouvoir retirer l'assurance-chômage. L'emploi pendant l'année scolaire sera considéré comme assurable s'il rencontre la clause d'assurabilité énoncée ci-dessous.

Dé au taux élevé de chômage touchant les étudiants, une bonne majorité sera touchée par ce changement. Si cette clause est approuvée, les étudiants chômeurs auront aucune source de revenu entre les périodes d'études.

2. Réadmissibilité

Sommaire: Ce changement touchera les gens ayant reçu des prestations d'assurance-chômage pendant l'année précédant leur demande.

En plus des 10-14 semaines requises pour être admissibles (dépendant du taux de chômage régional), ceux qui veulent être réadmissibles devront travailler de une à six semaines additionnelles (dépendant de la durée des prestations de la dernière demande) s'ils veulent recevoir de l'assurance-chômage.

Exemple: Si la période de travail dans une région est de 12 semaines et si la personne qui veut être réadmissible a reçu 16 semaines de prestations lors de sa dernière demande, elle devra travailler 16 semaines avant de faire une nouvelle demande au lieu des 12 semaines normales.

Date effective: Sur proclamation

Effets sur les étudiants: Les étudiants présentement inscrits à une institution ne seront probablement pas touchés par cette clause puisqu'une autre clause dans l'acte rend impossible pour un étudiant qui étudie pendant l'année d'être admissible à des prestations pendant deux étés consécutifs. Cependant la clause touchera l'étudiant qui grille ou qui lâche pendant l'année.

Exemple: Si un étudiant résidant dans une région où la période de qualification est de 14 semaines, est chômeur et bénéficie des prestations pendant 16 semaines dans l'été, faudra travailler 14 semaines et 2 semaines additionnelles pour être admissibles à des prestations d'assurance-chômage.

Si un étudiant n'est pas touché par cette clause immédiatement, il faut se rappeler qu'il sera dans la file d'attente et que c'est le jeune qui a plus de difficulté à se procurer un emploi à long terme; donc il se verra retourner au rang de chômeur plusieurs fois par année.

Si un étudiant n'est pas touché par cette clause immédiatement, il faut se rappeler qu'il sera dans la file d'attente et que c'est le jeune qui a plus de difficulté à se procurer un emploi à long terme; donc il se verra retourner au rang de chômeur plusieurs fois par année.

3. Rémunération minimum et emploi minimum

Sommaire: Cet amendement changera la définition en terme "emploi assurable". Si la clause est approuvée, les employés à salaire et à gage devront travailler un minimum de 20 heures par semaines pour être assurables. Les employés à commission et "à pièce" devront gagner un minimum de \$72 par semaine. Dans le moment, la seule condition est un revenu minimum de \$48 par semaine.

Date effective: Le 1 janvier 1979 par réajustement

Effets sur les étudiants: Cette provision est discriminatoire aux personnes qui réussissent à se trouver des emplois à temps partiel et à celles au revenu bas. Les étudiants qui travaillent à temps partiel pendant l'année scolaire et pendant l'été

parce qu'ils ne peuvent se trouver d'emploi à temps plein, ne seront plus considérés assurables. D'après Statistiques Canada, il y avait 159 000 étudiants qui avaient des emplois temporaires au mois d'août 1978 parce qu'ils n'avaient plus d'emploi à temps plein.

4. Prestations

Sommaire: Les prestations hebdomadaires seront réduites de 66% à 60% de la rémunération assurable. Ceci signifie que des prestations de \$110 par semaines seront réduites à \$99 par semaine.

Cette réduction est la deuxième en trois ans. En 1975, le bill C-69 a diminué les prestations de 75% jusqu'au taux d'aujourd'hui.

Date effective: Sur proclamation. Date proposée: le 1 janvier 1979.

Effets sur les étudiants: Ce changement touchera particulièrement les étudiants puisqu'ils sont plus aptes à gagner des salaires minimums et du moins peu élevés.

5. Recouvrement de revenus élevés

Sommaire: Tout bénéfice d'assurance-chômage qui augmente le revenu d'une personne au-delà de \$20 500 (1,5 fois la rémunération assurable maximale de l'année) sera recouvert par le système d'impôt à un taux de 30%. Le changement sauvera peu d'argent au gouvernement. En 1977, en Ontario où les revenus sont hauts, seulement 1,2% des bénéficiaires avaient des revenus au-delà de \$22 000.

Date effective: le 1 janvier 1979 (après l'année d'impôt 1979)

6. Contribution employeurs-employés

Le gouvernement ne paiera plus le coût de la phase étendue de bénéfices pour la force ouvrière. D'après cet amendement, le coût de bénéfices sera transféré aux contribuables de primes et de cotisations de \$400 de plus. Les primes augmenteront pas en 1979 et ceci grâce aux réductions générales de bénéfices. Ils augmenteront dans les années à venir.

Ceci marque la troisième fois dans trois ans que le gouvernement fédéral réduit sa part des coûts des prestations d'assurance-chômage. Le Bill C-98 (décembre 1975) changera le point auquel le gouvernement aidait à payer les bénéfices initiaux. En juillet 1977, le Bill C-27 fut passé, éliminant deux périodes de bénéfices étendues. En tout, le gouvernement a réduit sa part des coûts des bénéfices de 53% sous l'acte de 1971 à 39% sous les amendements de 1977 et maintenant à un point bien en-dessous de 35%.

Nombre de semaines

a) Une personne qui devient ou redevient membre de la population active doit avoir exercé un emploi assurable pendant au moins vingt semaines au cours de la dernière année (période de référence). Cependant, une personne

1. qui a travaillé pendant la dernière année au moins quatorze semaines (dix pour les régions où le taux de chômage dépasse 9%) ou
2. qui, pendant ces 14 (10) semaines, a recueilli des prestations
3. Ou qui a travaillé et recueilli des prestations pour un total de 14 (10) semaines

cette personne est considérée comme faisant encore partie de la population active.

Pour ceux-là, la norme d'admissibilité demeure de 10 à 14 semaines selon le taux de chômage régional. Les étudiants touchés sont donc ceux qui n'ont jamais travaillé, ou encore qui n'auraient pas l'été dernier travaillé ou reçu des prestations pendant au moins 10 semaines.

Tous ceux-là devront dorénavant pour recevoir des prestations travailler une fois 20 semaines, ce qui est à peu près impossible étant donné que les étudiants disposent de 15 à 18 semaines libres l'été.

Temps partiel

b) Il faudra avoir travaillé au moins vingt heures dans une semaine ou avoir reçu un salaire égal ou supérieur à 30% du maximum de la rémunération hebdomadaire assurable dans une semaine pour que celle-ci soit assurable.

Ceci signifie que très peu d'étudiants pourront toucher de l'Assurance Chômage après avoir obtenu un emploi à temps partiel puisque peu travaillent les vingt heures requises.

Diminution du taux

c) Le taux des prestations sera réduit de 66% à 60% du revenu cotisable.

MENACES AUX ETUDIANTS

7. Amendes

L'amende minimum pour avoir donné de faux renseignements aux fonctionnaires du ministère sera augmentée de \$25 à \$200.

8. Exclusion du règlement de rémunération allouable

En vertu de la loi actuelle, un prestataire d'assurance-chômage qui travaille à un projet de création d'emploi peut gagner jusqu'à 25% de son taux de prestations hebdomadaires. Tout montant en excès de 25% est déduit du montant de prestations. Cet amendement ferait en sorte que certains prestataires, ceux employés sur le programme J.E.T. par exemple, seraient exclus du règlement de 25%. Cet amendement ne s'appliquerait pas aux étudiants en formation de la main-d'œuvre.

Les amendements de 1977 ont fait des provisions pour utilis-

\$935 millions seront épargnés.

Commentaires généraux: Le Bill C-14 est la troisième série de changements faits à la loi sur l'assurance-chômage en trois ans. Le Bill C-69, voté en 1975, a supprimé les prestations aux personnes âgées de plus de 65 ans, a éliminé le taux de prestations de 75% pour les personnes avec des personnes à charge et a réduit la contribution du gouvernement fédéral au financement des premières prestations.

Le Bill C-27, voté en 1977, a augmenté la période de qualification de 8 à 10-14 semaines de travail (dépendant du taux de chômage régional) et a permis à l'utilisation de fonds de la Commission pour des projets de création d'emploi, la formation de la main-d'œuvre et de partage du travail.

Il est connu de tous que pendant les dernières années, la Commission d'assurance-chô-

mage avait 946,000 personnes officiellement inscrites comme chômeurs au mois de septembre et seulement 50,000 emplois disponibles. Évidemment, ce n'est pas le moment de restreindre l'accessibilité du programme d'assurance-chômage. Si le gouvernement fédéral veut moins de personnes sur le chômage, il devrait s'affairer à la création d'emplois.

Bud Cullen, Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, voudrait que la population canadienne pense que l'argent épargné par les amendements à l'acte sera transférée à des programmes de création d'emplois pour les jeunes. Le Bill C-14, cependant, ne crée pas un seul emploi.

Les changements proposés dans le Bill C-14 sont basés sur le mythe que le chômeur abuse du programme d'assurance. Les nouveaux entrés, les gens qui

Qu'est-ce qui s'est produit jusqu'à date

Au niveau de l'Union Nationale des Étudiants, le travail sur la question de chômage a débuté tôt dans l'année. Un effort continu a été fait pour garder le problème du chômage étudiant dans les médias. Le 20 septembre 1978, le Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, l'honorable Bud Cullen, a reçu de la part de l'U.N.E. un résumé exprimant la préoccupation chez les étudiants, tant en ce qui concerne le croissant, les efforts de création d'emplois et les propositions pour restreindre l'assurance-chômage.

Presqu'immédiatement après sa réponse au communiqué, M. Cullen a introduit le Bill C-14 aux Communes avec quelques modifications.

Entre la deuxième lecture du projet de loi et son passage à l'étude par comité, l'U.N.E. et

1. Lobbying

Les associations étudiantes devraient contacter leur député fédéral. Une fois le contact fait au niveau local, l'U.N.E. devrait être avisée afin qu'elle puisse continuer le travail de lobbying à Ottawa. Les étudiants des campus devraient être encouragés à écrire personnellement à leur député. Par les médias du campus, des pamphlets et des réunions générales, les étudiants peuvent être informés d'une manière très efficace.

2. Recherches

Les effets qu'auront les modifications sur la population du campus devraient être suivis. Le taux de chômage chez les étudiants l'état dernier, le nombre d'étudiants travaillant à temps partiel, etc., sont toutes des statistiques qui peuvent servir de arguments auprès des membres du Parlement.

« **UIC** tu ne fais voir... plus pour longtemps! »

tion des fonds de C.A.C. pour des projets de création d'emploi, du partage du travail et de la formation de la main-d'œuvre. Si les prestataires participant aux projets de création d'emploi sont exclus du règlement de 25%, il existe alors aucun encouragement de participer à ces projets. Sans l'exemption, il n'y aurait aucune déduction faite sur les prestations d'assurance-chômage.

Effet général: D'après les estimés de la commission, les changements auront l'effet de disqualifier 250,000 personnes du programme d'assurance-chômage.

En 1979-80, 8500 millions seront épargnés. Pendant la première année complète, 1980-81,

90 emplois plusieurs personnes de recevoir des prestations suite à une administration plus stricte du programme. Les prestataires d'assurance-chômage se plaignent souvent de harcèlement injustifiable de la part des fonctionnaires du Ministère. La plupart d'entre nous se rappellent de la campagne publicitaire au coût de \$1 million contre le "trichage".

Les Bills C-69, C-27 et maintenant C-14 sont des efforts de la part du gouvernement de disqualifier le nombre maximum de personnes quand ils sont chômeurs. On doit se rappeler que le programme a été établi pour aider les gens pendant les périodes difficiles comme celle que nous rencontrons présentement.

entrent de nouveau, et les répéteurs seront considérés comme des "tricheurs". Malgré ses propres statistiques qui démontrent un emploi disponible pour chaque 25 chômeurs, le gouvernement essaie de nous dire que les gens ne travaillent pas parce c'est plus facile de retirer son chômage. Le Bill C-14, de dire M. Cullen, encouragera à travailler. Nous savons tous que retirer des prestations n'est pas un moyen de laisser un emploi et que le plus grand découragement au travail est le manque d'emploi. Il est aussi invraisemblable que beaucoup de personnes abusent du programme puisque les modifications faites depuis quelques années rendent quasi-impossible l'admissibilité aux prestations en "trichant".

F.A.N.E.Q. ont émis un communiqué de presse disant qu'il s'oppose au Bill C-14. Les associations locales ont été contactées, soit par l'U.N.E., soit par les associations provinciales, pour commencer une campagne de télégrammes au Ministère.

L'U.N.E. a envoyé une demande pour avoir droit de présenter au Comité sur le travail, la Main-d'œuvre et l'immigration, la position des étudiants envers le Bill C-14.

Qu'est-ce qui peut être fait

L'activité au niveau national sera concentrée sur la protraction du droit de présentation au comité parlementaire, sur du travail de média et sur le lobbying auprès des M.P.

3. La question dans l'esprit du public

Il se pourrait très bien que le public soit induit en erreur par les mythes sur lesquels la législation est basée. Il est très important que le public sache que la préoccupation principale des étudiants est celle de la disponibilité des emplois; les effets de C-14 sur les étudiants et les jeunes, que les étudiants ne sont pas des lâches et ne sont pas des abuseurs du programme d'assurance-chômage.

Pour passer cette information au public, il est important de se servir des médias, surtout les sections d'opinion du lecteur, etc. Dans cet effort, les statistiques locales sont particulièrement utiles.



Le gérant
parti,
les problèmes
aussi...

FEDERATION DES ETUDIANTS
Réunion du 21 novembre

- Présente:
Jean Parier, Administration
Jean-Marc Arsenault, Directeur aux affaires administratives
Joseph Labelle, Directeur aux aff. académiques
Suzanne Leclerc, Arts
Paul Desjardins, Secrétaire de l'Éducation
Marie Beaulieu, Sciences Domestiques
Louise Haché, Sciences Infirmières
Philippe Edlin, Sciences Sociales et Comportement
Ghislain Michaud, Secrétaire Général
Absente:
Yvette Fim, Ecole de Droit
Joselyn Dionne, Sciences et Génie
- Le secrétaire général appelle la réunion à l'ordre et demande à un membre de la salle pour présider.
- Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Paul Desjardins que Yves Lachabrière agisse comme président d'assemblée.
- Unanimité
1. Adoption de l'ordre du jour
 - Il est proposé par Ghislain Michaud et appuyé par Suzanne Leclerc que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.
 - Unanimité
 2. Adoption de procès-verbal de la réunion du 2 novembre
 - Il est proposé par Suzanne Leclerc et appuyé par Jean Parier que l'on accepte le procès-verbal de la réunion du 2 novembre.
 - Unanimité
 3. Modification des politiques de contrôle des moyens de financement
 - Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Jean-Marc Arsenault que soient étudiées les motions apportées au comité de contrôle des moyens de financement.
 - Unanimité
 4. Droits étudiants
 - Report préliminaire
 - Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Jean Parier que nous acceptions le rapport préliminaire sur les droits étudiants.
 - Adopté Unanimité
 - Comité
 - Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Marie Beaulieu que la Fédération établisse un comité d'étude sur les droits étudiants. Ce comité a les tâches suivantes:
 - a) L'établissement d'une charte des droits étudiants.
 - b) L'établissement d'une structure administrative pour la Commission des droits étudiants.
 - c) La préparation d'un rapport sur ses activités et de ses recommandations, pour présentation au Conseil d'Administration.
 - Le comité est composé du Directeur des affaires académiques, d'un représentant de chaque faculté ou école, et de deux autres personnes que le comité juge bon d'inviter.
 - Responsable et préliminaire
 - Le comité est préposé temporairement par le Directeur des affaires académiques qui répond pour son fonctionnement au Conseil d'Administration.
 - Adopté Unanimité
 5. Perte de chaudière
 - Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Jean Parier que l'on recommande le nom de Louis J. Robitaille comme chaudière au comité exécutif du conseil des gouverneurs. Après la discussion, le promoteur retire sa proposition sans l'aveur de l'appuyer.
 - Le point est tablé.
 6. Comité d'appel
 - Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Suzanne Leclerc que le conseil revérifie le choix de Ghislain Michaud, Philippe Edlin, Alain Desrosiers et Joseph Labelle comme représentants étudiants au Comité d'appel de Sénes académique.
 - Adopté pour (3) Centre (1) Abandonnés (2)
 7. Étape suivante de la F.E.U.M. 77-78
 - Il est proposé par Ghislain Michaud et appuyé par Louise Haché que nous acceptions l'état financier 77-78.
 - Adopté pour (7) Centre (1) Abandonnés (2)
 8. Augmentation des prix de bus scolaires au Kaëbo
 - Après consultation de la table, la discussion du préavis général de Kaëbo fut considérée.
 - Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Paul Desjardins que nous acceptions la démission de Raymond Robitaille au poste de gérant de Kaëbo Inc.
 - Adopté pour (3) Centre (1) Abandonnés (4)
 - Il est proposé par Ghislain Michaud et appuyé par Louise Haché que le conseil remercie Raymond Robitaille pour les services rendus 14 jours de gérant de Kaëbo.
 - Adopté pour (3) Centre (1) Abandonnés (1)
 - Il est proposé par Ghislain Michaud et appuyé par Philippe Edlin que l'on ouvre le poste de gérant de Kaëbo du mercredi 22 novembre au mercredi 29 novembre jusqu'à 17h00 et que par la suite, nous ayons une réunion spéciale le 29 au soir pour élire le nouveau gérant.
 - Adopté Unanimité

Augmentation des prix de la boisson au Kaëbo

Le Directeur des affaires administratives fait une brève explication de la situation.

"J'aimerais éliminer avec un résumé de la situation à partir du mois d'avril 1978 quand la grève actuelle a été les choses en main.

Au mois de mai on enregistra une perte de \$27, mais des lectures pour près de \$2,000 de l'an passé ont été reçues et payées.

Au mois de juin notre perte s'élevait à \$3,267.53, ceci était principalement causé par les vols d'installation \$2,000 du système de son fait plus tôt dans l'année. On remarque aussi des frais d'achat de \$85.50 (tel incorporation et perte de l'année).

Au mois de juillet les opérations ont rapporté \$1,472, mais les comptes à payer s'élevaient à \$1,450.

Au mois d'août une perte de \$74, principalement causée par les coûts de réparations et rénovations de \$1,000 exigées en partie par la Commission.

Au mois de septembre, on a encaissé une perte de \$407 et un remargue sur le coût des orchestres et des employés (C.P.E.) de \$1,500 à \$2,300 = \$12,000. Ces coûts devraient normalement être couverts par le revenu de la porte mais ceux-ci ne sont que de \$7,000.

La différence de coût et les autres dépenses est couverte par le profit des ventes de bière et boisson mais avec \$807 de court.

A noter que nous avons des comptes à payer de \$4,400.00.

Comme vous pouvez voir, nous traversons un assez gros fardeau de coût exigibles (longues à payer).

A noter:

- Dépenses extraordinaires \$2,000 factures de l'an passé
- 2,000 rénovations
- 2,000 installations
- \$25,100 d'avocat
- Total \$5,000

Il est proposé par Jean-Marc Arsenault et appuyé par Jean Parier qu'il s'agisse d'augmenter le fondible réellement ainsi diminuer la dette et améliorer de façon favorable la situation de Kaëbo Inc. que le prix de vente pour une bière qui est actuellement de \$0.70 tombera à \$0.60 l'unité et ceci à partir de l'ouverture du club le vendredi 1 décembre 1978. Et suite aux résultats de décembre 78, le Jean-Marc Arsenault vous fera part des changements et s'il y a toujours pas d'amélioration concrète, nous devrions probablement augmenter le prix de la boisson ou étudier diverses alternatives.

Adopté pour (8) Centre (1) Abandonnés (1)

9. Questions d'un laissez-passer pour la Université de Média Unimont

Il est proposé par Philippe Edlin et appuyé par Marie Beaulieu que le trésorier de Média Unimont reçoive un laissez-passer de la Fédération.

Adopté pour (8) Centre (1) Abandonnés (1)

10. Autres

a) Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Ghislain Michaud que la F.E.U.M. appuie les recommandations des étudiants de Québec dans leur lutte pour des améliorations au programme des pré-bachelors de cette province: dans son avenir, nous, étudiants qui font la grève, pour supporter leurs revendications, émettre un communiqué de presse annonçant au position face aux revendications étudiantes de Québec et sa position face au notre propre programme de pré-bachelors; envoi un télégramme d'appui à l'Association Nationale des Étudiants de Québec; envoi une lettre d'appui à toutes les associations étudiantes menacées impliquées dans la grève au Québec.

Adopté Unanimité

b) Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Suzanne Leclerc que la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton:

- i. prenne position contre le projet de loi C-14, ce qui pour annuler l'acte sur l'assurance-chômage 1971;
- ii. envoie un télégramme à l'honorable Bill Cullen, Ministre de l'Énergie et de l'Énergie, lui faisant part de notre position envers le Bill C-14;
- iii. émette un communiqué de presse annonçant notre position envers le Bill C-14;
- iv. adresse une lettre à tous les membres du Parlement fédéral de la région du Québec part de notre position envers le Bill C-14;
- v. fasse la maximum possible pour que les étudiants de l'Université de Moncton soient informés des implications du Bill C-14.

Adopté Unanimité

c) Il est proposé par Joseph Labelle et appuyé par Ghislain Michaud que l'on revérifie le choix de Gilles Bédard comme représentant élu Comité au conseil de sélection des athlètes méritants.

Adopté Unanimité

d) Comité d'accompagnement

Période d'information

et S.A.P.

Période d'orientation

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Ghislain Michaud et appuyé par Jean Parier que l'assemblée soit levée.

Adopté Unanimité

Mais serait-ce un de nos nouveaux sénateurs, donnant son premier dîner-causerie?? Non... c'est plutôt Jos qui adresse quelques mots à l'audience lors de la soirée en l'honneur du Père Clément Cormier...

SPECIAL U. DE M.

Un vrai spécial sur toutes nos voitures usagées: voyez, essayez, négociez le et ensuite donnez le coupon ci-dessous valant \$100.00

1976 Le Car REGTL, rouge	\$2795.
1976 Le Car ISL, bleue	\$2395
1976 Austin Mini, bleue	\$1795.
1973 Renault 12 SW, verte	\$1195.
1974 Pinto SW, brune	\$1495
1972 VW 411, automatique	\$995.
1972 Mazda SW, bleue	\$250.
1971 Renault 16, brune	\$595.
1969 Plymouth coronet	\$150.

SPECIAL "TUNE-UP"
POUR ETUDIANTS
10% D'ÉCOUPE

Ce coupon vaut \$100.00 sur tout achat d'une voiture usagée chez Ed's Renault Michelin. Valable jusqu'au 10 décembre 1978.

257 Elmwood, Tel 382-4183

Le Secrétaire Général,
Ghislain Michaud

Comment étudier

Centre de documentation scolaire et professionnel

- Une approche systématique de l'étude augmente de beaucoup les chances de réussite et permet en même temps à l'étudiant de s'assurer des quelques heures dont il aura besoin pendant la semaine pour se divertir.

- C'est pour cette raison que le Service d'Orientation, Vie étudiante, s'intéresse aux différents matériels reliés aux études et entreprend de publier encore cette année une série d'articles dans ce domaine.

- Il existe dans une série de procédures à suivre qui se sont révélées très utiles pour un grand nombre d'étudiants. Les techniques de travail que vous trouverez dans cet article et dans les articles à suivre représentent l'essentiel de ce qui est avancé par les spécialistes qui se sont prononcés sur le sujet.

Roger E. Thériault
Service d'Orientation
Edifice Tailion, 418
Tel. 4182

I. VOTRE TEMPS ET LIEU DE TRAVAIL

A) LA GESTION DU TEMPS

Le temps peut facilement nous jouer des tours. C'est la chose la plus facile au monde à gaspiller et la plus difficile à maîtriser. Si l'on regarde devant nous on est porté à croire que l'on dispose de plus de temps que l'on en a besoin. Souvent ce qui est avancé à la fin nous réalisons soudainement qu'il nous manque des heures pour accomplir notre travail.

Si l'on ne réussit pas à faire travailler le temps en notre faveur, il travaillera contre nous. Il faut devenir maître du temps, et non son serviteur.

- A l'université, l'horaire des cours est à peu près le seul emploi du temps planifié pour l'étudiant. Il devient nécessaire que le reste du temps soit géré dans les cadres d'un programme de travail.

- Vous trouverez ci-après une liste de principes essentielles dans la planification d'un programme de travail.

1) Commencez par dresser un inventaire de vos activités quotidiennes pendant une semaine typique. Ceci vous donnera un aperçu de votre utilisation des 168 heures dans une semaine.

2) Faites toujours votre programme de travail de telle façon qu'il puisse s'adapter facilement aux imprévus et aux modifications qu'on doit lui apporter d'une semaine à l'autre.

3) Gardez votre horaire de chaque jour à votre disposition de façon à ce que vous sachiez dès le matin ce que vous avez à faire pendant cette journée.

4) Capitalisez sur votre temps disponible pour l'étude pendant le jour. Plusieurs étudiants accomplissent beaucoup plus pendant la journée qu'ils ne le font le soir, ce qui est dû au fait qu'ils disposent, ce qui est comparable le soir.

5) Utilisez les courtes périodes de temps libre que vous avez avant ou après un cours. La rétention et la compréhension sont de beaucoup augmentées par une révision immédiate des notes prises pendant les cours.

6) Évaluez combien de temps vous est demandé pour l'étude des différents sujets, afin de réaliser une meilleure distribution de vos heures d'étude.

7) Lorsque vous étudiez une matière nouvelle il est recommandé de l'étudier seul et jusqu'à ce que vous la maîtrisiez.

8) Lorsque vous faites la révision d'une matière, il est recommandé de répartir le temps en plusieurs sessions d'étude. Vous apprendrez beaucoup plus dans six périodes d'une heure espacées pendant la semaine que dans une seule période de six heures consécutives. Les recherches démontrent que l'apprentissage se continue pendant les intervalles.

9) Des sessions d'étude un petit groupe peuvent servir:

a) à ajouter des idées nouvelles b) à clarifier des idées ou des points obscurs.

10) Planifiez vos heures de loisirs aussi soigneusement que vos heures d'étude; ils sont nécessaires afin de maintenir une bonne santé mentale et physique.

[B] Votre lieu de travail

1) Prenez l'habitude d'étudier au même endroit chaque jour, e.g. à un endroit réservé uniquement pour l'étude.

2) Gardez toujours votre bureau libre d'objets aptes à vous distraire.

3) Faites toujours votre étude à un bureau ou à une table. Une étude sérieuse exige un degré d'effort et de concentration qui une position trop confortable ne peut accorder.

4) Concentrez votre attention uniquement sur la matière à étudier. Réservez la radio et la T.V. pour vos moments de loisir.

- Un service de counseling sur les méthodes de travail est disponible aux étudiants du campus.

Tél. 856-4182
Roger E. Thériault

Le Centre de Documentation scolaire et professionnelle met à la disposition des étudiants et professeurs du campus les documents suivants:

- Annaires et Prospectus
- Monographies Professionnelles
- Test d'admission aux études professionnelles
- Publications connexes
- Information sur le développement international
- Livres de référence

ANNAIRES ET PROSPECTUS

Les publications dans cette catégorie renseignent de façon générale sur une université ou un collège et de façon particu-

PUBLICATIONS CONNEXES

Cette catégorie regroupe les documents qui traitent une variété de sujets reliés à l'adaptation académique et professionnelle de l'étudiant.

D'abord, il y a une bonne collection de brochures d'information sur les compagnies et industries au Canada ainsi que des renseignements sur les associations professionnelles.

De plus, on y trouve les publications suivantes: Comment étudier, l'art de composer et de rédiger; Comment se préparer à une interview; Comment préparer un curriculum vitae; Comment diriger une réunion, etc...

INFORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ce secteur, aménagé & maintenu par Entraide Universitaire

lière sur une faculté ou un département.

On y trouve au Centre les annuaires de toutes les universités et collèges du Canada, la plupart des universités des États-Unis et les principales universités de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Angleterre, etc...

MONOGRAPHIES PROFESSIONNELLES

Cette section regroupe les documents qui décrivent une profession. Une monographie typique contient les renseignements suivants: nature du travail, conditions du travail, qualifications nécessaires, pré-

paration requise, avancement et inconvénients, etc...

TESTS D'ADMISSION AUX ETUDES PROFESSIONNELLES

Les dépliant regroupés sous cette section donnent toutes les informations nécessaires concernant l'inscription et l'administration des tests d'admission suivants: Test d'aptitude aux études dentaires, Medical College Admission Test, Law School Admission Test, College Entrance Examination Board, Graduate Record Examination, Graduate Management Admission Test, Miller Analogie Test, Test of English as a Foreign Language, etc...

Service d'orientation de Vie étudiante

mondiale du Canada (Chapitre de Moncton), maintient une documentation de revues, de dépliants et de brochures sur la majorité des organismes de développement au Canada et à l'étranger. Les intéressés peuvent se renseigner sur divers aspects des pays en voie de développement et obtenir une information de base sur chaque organisme de coopération.

LIVRES DE REFERENCE

- Universités et Collèges du Canada
- Liste mondiale des Universités
- International Handbook of Universities and other Institutions of Higher Education
- American Universities and Colleges
- etc. etc...

Service d'Orientacion
Vie étudiante
Edifice Tailion, 418
Lundi au vendredi
de 9h à 17h

Centre de Documentation
Scolaire et Professionnelle
Edifice Tailion, 418
Lundi au Vendredi
de 8h45 à 21h
et de 13h15 à 17h

L'HIVER S'EN VIENT
LE CARNAVAL S'EN VIENT
TU VIENS??

Des Fêtes

RÉUNION

Pour tous ceux intéressés
à faire partie du Comité des Fêtes

Mardi le 28 Nov.
12:00 h

050 Administration

"Gardez l'université attrayante, ayez mes notes de cours"

Gilles Tremblay

L'université s'est transformé en "boutique à diplômes"

Georges Gusford
Pourquoi des professeurs

"Rendez service à l'université, n'y allez pas aujourd'hui"

Gilles Tremblay

Au pays des côtes (Théâtre pour enfants à la Grange)

Option Option Option Option

Le département d'art dramatique de l'Université de Moncton renoue cette année avec une vieille habitude en proposant, pour la première fois depuis trois ans, un théâtre destiné aux enfants. En effet, depuis plusieurs semaines, les étudiants de la deuxième année travaillent dans le cadre d'un cours d'interprétation, à la réalisation de **Au pays des côtes**, un texte de l'auteur acadien Clarence Comeau.

En plus de fournir un outil de

travail de premier ordre aux étudiants et aux professeurs du département, le théâtre pour enfants a toujours suscité un très grand intérêt chez les éducateurs et les parents; sans compter celui qu'il rencontre habituellement auprès du jeune public. Pour toutes ces raisons, dès la fin du mois de novembre, le département d'art dramatique offrira aux enfants de 6 à 10 ans de la région de Moncton, un spectacle qui emprunte à la fois au conte et à la réalité la

plus concrète. **Au pays des côtes** c'est en effet la représentation d'un monde que l'on retrouve partout en Acadie, où la mer toujours présente joue un rôle de premier plan.

Grâce à la fantaisie du jeu et des couleurs et grâce surtout à la fantaisie des personnages, le spectateur sera transporté dans ce qui pourrait être un rêve, ou un voyage fantastique. Pourtant on ne quitte jamais tout à fait le monde connu de nos côtes.

Il est peut-être temps, parents, de réserver un des après-midi suivants pour accompagner votre enfant au théâtre. Les représentations auront lieu tout les samedis et dimanches à 14h00, à La Grange sur le campus du Centre Universitaire de Moncton, à compter du 25 novembre et jusqu'au 10 décembre inclusivement. Les réservations individuelles ou de groupe doivent être faites en téléphonant à 858-4444 entre 9h00 et 10h30 du lundi au vendredi. Le prix d'entrée est de 6.50 cents pour tous.

Au pays des côtes c'est une pièce destinée aux enfants de 6 à 10 ans qui tente de montrer les dangers de ce que les "grands" appellent la pollution, et qui entraîne parfois des conséquences désastreuses pour ceux qui en sont les victimes.

Au pays des côtes c'est aussi un spectacle plein d'humour et



de fantaisie dont l'action se passe sur un plage semblable à toutes celles qui bordent l'Acadie. C'est ainsi que partent de la découverte de coques empoisonnées, tout le "pays des côtes" se verra menacé d'une grande sécheresse. Il faudra donc que chacun y aille de ses meilleures idées, que tous unissent leurs efforts pour qu'enfin le désastre soit évité et que la vie heureuse et paisible puisse continuer. Malgré la densité et la réalité bien concrète du

thème principal, les enfants ne risquent guère de s'ennuyer quand ils apprendront à connaître les personnages, tels que: Soleil, Nuage, Lame de Mer, Pêcheur, l'Arbre, Corbeau, ainsi que Lapin et son épouvantail, Grain de Sable et son étoile de mer.

Au pays des côtes c'est enfin un théâtre qui ne se limite pas à vouloir amuser, mais qui tout en amusant cherche à enseigner, sinon à renseigner.



Théâtre Théâtre Théâtre

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux postes indiqués, appelez Tom à 858-4487

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Judi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Aline	Yvon	Raymond	Yves	Aline	Yvon	J. Claude	Yves	
Gulchet I		Denise Rousset		Diane Laroche	Marielle Gauthier	Lisette Paulin	Monique Thériault	Anne-Marie Ouellet	
Gulchet II						Monique Michaud	Simone LeBlanc		
Disc-Jockey				Marc Beaulieu	Claude	Guy	Gilles	Serge	
Garçons et filles de 1*			Jocelyn Roy	Roger Dupéré	Yves Dupéré	Marcel Savoie	Pierre Bernier J. François Morin Suzanne Leclerc	Michel Thériault	Sylvie Noël
Jeune fille de 2*					Germajin Ouellet		Adelard Landry	Bastarache Rose Marie Thériault	J. Guy Haché Gilles Dubé
Serveur(s) de tables		Francine Poitras	France Martin Colette Lebouthillier	Johanne Dionne Yolaine Audette	Gilles Levesque Jovette Cyr	Jacinthe Deschênes Jean Dugas Michel Rioux	Thérèse Fournier Benoit LaFortune Michel Laplante	Jean Yves Levesque	



CANO

Le 1er décembre à 20h00 à Harrison Trimble
\$4.00 étudiant - \$6.00 non-étudiants
Gratuit avec carte de membre
Librairie Académiques, à Mathieu-Martin, au Centre
Culturel et Chez Duane.

N'importe quoi!!

Il y avait pas mal de monde au café campus du 30 octobre dernier! En plus du spectacle de chansonniers qu'on a l'habitude d'y voir, nous avons eu droit à un "spécial". En effet, Réjean Boudreau est venu interpréter quelques-unes de ses compositions. Malgré certaines difficultés techniques (son), le public a pu apprécier la qualité de ce mini-récital. Ne voulant pas détruire le côté boîte à chansons du Café Campus, Réjean a attendu à la fin pour nous présenter quelques membres du groupe N'importe quoi. Ce groupe de jeunes musiciens, originaires de Bathurst, travaille depuis un certain temps avec Réjean. Cette dernière partie du spectacle fut très appréciée du public. Réjean et son groupe ont su "emballer le monde" par leur rythme et leur style polyvalent qui allait de blues au folklore.

Tout le monde (du moins ceux qui y étaient) se souviennent du spectacle qu'avait donné Réjean en compagnie de Omer Parker, un dernier à la chapelle. Cette année, Réjean entend bien répéter cette expérience mais en y ajoutant quelques nouveautés. Il sera, en effet, accompagné par

N'importe quel. Dans ce spectacle, nous pourrions retrouver des instruments aussi variés que le saxophone et la flûte traversière. Les musiciens de ce groupe sont: Charles Arseneau (gitariste), Jacques Poulem (guitare), Clovis Roy (bassiste), André Arseneau (battereur), Maurice Roy (saxophone), Johnny Berin (flûte traversière) Lilliane Cormier (voix) et enfin

Réjean Boudreau (voix, guitare harmonica et violon). La présentation du 30 octobre dernier n'était qu'un avant-goût du spectacle qui est prévu pour le 10 décembre à la chapelle. Si on en juge d'après l'éventail de musiciens qui y participent, ce spectacle semble des plus prometteurs. C'est à ne pas manquer!

Mario Longchamps



(suite de la page 7)
rique Centrale notamment. Il est à espérer que la solidarité du Canada, s'ajoutant à la volonté de tous les autres pays développés, donnera des résultats concrets.

Dans quelques cas, les pressions menées par la population auprès de leur député ont amené des résultats nettement positifs. La situation qui persiste actuellement au Salvador est un exemple parmi d'autres de la taille de la répression qui se cesse de s'accroître en Amé-

rique Centrale notamment. Il est à espérer que la solidarité du Canada, s'ajoutant à la volonté de tous les autres pays développés, donnera des résultats concrets.

Notes

(1) Dans des livraisons de mai 1977 et de septembre 1978, le Monde Diplomatique dresse un rapide tableau des contradictions qui ne cessent de s'accroître au Salvador.

(2) Cf. Le Monde Diplomatique de mai 1977, J.C. Behrer: "Les droits de l'Homme en Amérique Centrale", et la Revue de la Commission Internationale des Juristes, Genève, Juin 1978.

(3) La Revue de la Commission Internationale des Juristes, Genève, Juin 1978

(4) Amnesty International, "Problèmes ruraux au Salvador".

(5) Amnesty International "Text of El Salvador Leaflet: 'Individual cases', 29 juillet 1978.

Ciné-campus

Nov. 28-29-30 mar. mer. jeu.
PROVIDENCE d'Alain RESNAIS

France 1976. 107 min. Drame psychologique
Int. Dick BOGARDE, Ellen BURSTYN, John GIELGUD, David WARNER, Elaine STRITCH

Au long d'une nuit d'insomnie, Clive Langham, romancier «Mbré guetté par la mort, imagine les développements d'une nouvelle intrigue. L'essentiel de la trame consiste dans l'exposé des relations entre un procureur sévère, son épouse et un soldat accusé d'avoir tué un vieillard. Dans le cerveau de l'écrivain, les personnages prennent les traits de ses proches: son fils Claude, le fermier de celui-ci et un autre fils, Kevin, né d'une liaison. Au matin, l'écrivain réagit dans sa proximité ses deux fils et sa bru venus fêter avec lui son anniversaire.

Alain Resnais a conçu une nouvelle œuvre complexe, énigmatique, ouverte à diverses interprétations. L'imagination s'y mêle à la réalité en des rapports ambigus à l'aide d'un montage d'une précision chirurgicale. Des images admirablement composées illustrent une pensée mouvante et continuellement en marche. Riche en inventions stylistiques, cette œuvre s'ajoute avec honneur au palmarès du réalisateur. Les interstices sont admirablement exploités.

Ce film difficile propose des éléments de réflexion sur la mort et la création artistique. Il comporte des aspects délicats.

Déc. 1-2-3 ven. sam. dim.
L'EMPIRE DES SENS de Nagisa OSHIMA

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES
Année de l'Écran — LE MONDE

L'EMPIRE DES SENS

UN FILM DE NAGISA OSHIMA



VERSION ORIGINALE - SOUS TITRE FRANÇAIS

Nagisa Oshima
L'EMPIRE DES SENS
v.o. japonais avec s. s. Bujarin
France-Japon 1975, 104 min.
scénario: Nagisa Oshima
photo: Hideo Ito et Kenichi Okamoto
musique: Minami Miki et chœurs traditionnels japonais
interprétation: Eiko Matsuda, Yuzo Fujii, Aoi Nakajima, Taji Toyonaga, Kazuo Kobayashi

L'EMPIRE DES SENS, présenté à la Quinzaine des Réalisateurs à Cannes en 1975, est le plus grand succès du Festival et a été nommé pour l'Oscar de la Meilleure Réalisation en 1976.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Le film raconte un fait divers qui défraya la chronique japonaise et occupa l'attention du public en 1958. Sada, une jeune femme à la fois perverse et dans une subtile et provocante, devint la maîtresse de son patron, Kiyo. Le couple quitta son lieu et leur vie d'habitude à l'automne à des plaisirs de plus en plus recherchés. Pour parvenir à une extase particulière, Kiyo accepte de se laisser étrangler par Sada. Une fois son amant mort, Sada le châtre et continue encore quelque temps l'objet de son plaisir jusqu'à ce qu'elle soit «fin y voir, une heure et demie dans un bain chaud et une femme libre l'embrasse. Faire tomber et une femme libre l'embrasse.

Local 618
88888 Talbot
Tel. 598-2045, 598-4188



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

HEURES DE BUREAU
8:30 - 12:30
1:30 - 4:30

Emplois

Liste des employeurs qui ont, à date, confirmé une visite de recrutement au Centre universitaire de Moncton:

27 novembre	BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE BAA, BSA, BA.
28 novembre	BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE BAA, BSA, BA.
30 novembre	IRON ORE BAA, BSA, MBA.
1 décembre	IRON ORE BAA, BSA, MBA. CENTRAL & EASTERN TRUST BAA, BSA, MBA.
11 décembre	CENTRAL & EASTERN TRUST BAA, BSA, MBA
12 décembre	SIMPSON-SEARS BAA, BSA, MBA, BA, B. Sc. Soc., B. Ed.
13 décembre	SIMPSON-SEARS BAA, BSA, MBA, BA, B. Sc. Soc., B. Ed.
	HOUSEHOLD FINANCE Tous les districts intéressés.
1 décembre	CENTRAL & EASTERN TRUST BAA, BSA, MBA.
7 décembre	IRON ORE BAA, BSA, MBA.
8 décembre	IRON ORE BAA, BSA, MBA
12 décembre	SIMPSON-SEARS BAA, BSA, MBA, BA, B. Sc. Soc., B. Ed.
13 décembre	SIMPSON-SEARS BAA, BSA, MBA, BA, B. Sc. Soc., B. Ed.
	PRE-SELECTION
1 décembre	BANQUE DU CANADA B. Sc. Soc. (économique), M. économie, MBA, BAA, BSA.
	SEANCES D'INFORMATION
11 décembre	SIMPSON-SEARS Local 050 Administration à 20400.

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera à notre bureau le premier jeudi de chaque mois. Les étudiants intéressés à discuter les possibilités de carrières avec les Forces Armées Canadiennes sont invités à venir rencontrer Capitaine Claude Guénard.

CARRIÈRES SCIENTIFIQUES À LA DÉFENSE NATIONALE
Le Ministère de la défense nationale compte plus de 550 scientifiques civils dont environ les deux tiers possèdent des diplômes supérieurs en génie, en physique, en mathématiques, en biologie et en sciences sociales. Ils sont affectés au programme de

recherches pour la défense qui se poursuit dans 7 centres de recherches répartis entre Halifax et Victoria. Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire. En règle générale, les candidats retenus possèdent un baccalauréat avec spécialité ou un diplôme d'études supérieures, et ont refusé leurs études avec grand succès. Autres renseignements et formulaires de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

EMPLOI D'ÉTÉ PROGRAMME DE RECHERCHES À LA DÉFENSE NATIONALE

Environ 90 adjoints à la recherche sont embauchés chaque été; la plupart sont des étudiants qui achèvent leurs études universitaires de premier cycle, bien qu'il existe de nombreux postes pour des étudiants à niveau post-universitaire. Seuls les étudiants retournant à l'université à l'automne sont admissibles. Les adjoints à la recherche doivent être inscrits au moins en ce semestre d'un cours de 4 ans avec spécialisation en sciences ou en génie. Toutes les demandes d'emploi doivent être envoyées au plus tard le 31 décembre, 1978.

AVIS AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES DU CAP-BRETON

Les postes suivants sont ouverts au parc historique national de la Forteresse de Louisbourg pour l'été 1979 - a) préposés à la réception de parc historique

b) interprètes de parc historique; c) animateurs militaires de parc historique; d) animateurs civils de parc historique. Les demandes d'emploi doivent être faites avant le 2 décembre 1978. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de Main-d'œuvre sur camp.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD - PARCS CANADA

Interprètes de parc - Date limite: le 15 décembre, 1978.

Concours No. 78-IAN-HAL-0-1164. Traitement: GT-1 \$6,878. Lieu de travail: Parcs nationaux de la région de l'Atlantique. Les personnes intéressées peuvent se procurer une formule de demande d'emploi et le questionnaire établi à l'intention des interprètes de parc au Centre de Main-d'œuvre sur le campus.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD - PARCS CANADA

Failliteur de l'interprétation - Date limite: le 15 décembre, 1978.

Concours No. 78-IAN-HAL-0-1170. Traitement: \$7,878. Lieu de travail: Parcs nationaux de la région de l'Atlantique. Les personnes intéressées peuvent se procurer une formule de demande d'emploi au Centre de Main-d'œuvre sur le campus.

Le Edmonton Journal a un programme d'emploi d'été pour de futurs journalistes. Les personnes intéressées à ce programme d'emploi d'été peuvent se renseigner davantage au Centre de Main-d'œuvre sur le campus. La date limite est le 15 décembre 1978.

Bourses du Nouveau-Brunswick

SAVIEZ VOUS QU'...

la déclaration des revenus doit être envoyée à Fredericton avant le 30 novembre

... si vous ne l'envoyez pas, vous ne pourrez recevoir votre bourse (s'il y a lieu.)

... la déclaration des revenus constitue la première forme d'appel à la décision du ministre de vous accorder tel ou tel montant d'argent.

QUESTION:

Qu'est-ce que c'est que cette déclaration des revenus?

REPONSE:

La déclaration des revenus est ce formulaire que vous avez reçu avec votre certificat de prêt demandant une attestation de vos revenus d'été, etc...

NOUBLE PAS...
le 30 novembre... Après, il sera trop tard!

Bourse "E. Belle Lynds"

Valeur de la bourse: \$1,496.57

Nombre de bourse: 1

Conditions de candidatures:

- Étudiant à la faculté d'éducation;
- Avoir complété au moins deux années en éducation;
- Désire suivre ou a déjà suivi des cours en communication, audiovisuel, arts dramatiques, etc...;
- Justifie un besoin financier;
- Avoir des résultats académiques supérieurs.

Généralité:

Cette bourse sera versée en entier au deuxième semestre à un (e) étudiant (e) qui aura été choisi par le comité de sélection des bourses du Centre universitaire de Moncton.

Les demandes doivent parvenir au responsable de l'aide financière du Centre universitaire avant le 8 décembre. Le candidat (e) sera probablement avisé avant Noël.

Disponibilité des formulaires:
Service d'aide financière
315 Talbot

S.O.S. Fonds d'urgence pour le peuple vietnamien

Un nouveau coup frappe le peuple vietnamien: de terribles inondations viennent de provoquer des dégâts énormes. Les crues, les typhons et les pluies qui s'abattent sur le Viet Nam depuis le début du mois de septembre sont les plus catastrophiques de ces trente-cinq dernières années.

Plus de 2,5 millions d'acres de rivières ont été inondés, à quel il faut ajouter 887,500 d'acres détruits par les maladies, les parasites et l'érosion. La perte de riz, la denrée alimentaire principale de la population, est estimée à 2,8 millions de tonnes, soit le cinquième de la production nationale de 1977.

Pour faire face à ce désastre, la population toute entière est mobilisée pour tenter de sauver ce qui peut encore être dans les régions sinistrées, mais l'aide et la solidarité internationales s'avèrent indispensables. Quelques 4 millions de personnes sont touchées.

Le Viet Nam a lancé un appel en ce sens, insistant particulièrement sur un besoin urgent de vivres, de médicaments, mais aussi de semences, d'engrais et de matériaux de construction.

Après trente ans de guerre, après le ravage des bombes, des missiles, le peuple vietnamien a entrepris une immense œuvre de reconstruction dans la paix. Or, à toutes les autres difficultés qui lui sont survenues, viennent d'éclater les catastrophes naturelles. Il faut appuyer ce peuple qui a tant souffert et qui construit avec courage et détermination son indépendance économique.

Sans plus attendre, des organismes et des individus ont perçu la nécessité de former un comité d'aide aux victimes des inondations, afin de recueillir un fonds de secours d'urgence pour le peuple vietnamien. L'objectif de cette campagne est d'amasser \$400,000 en six mois.

Si vous êtes intéressés à faire parti d'un comité d'aide, veuillez vous adresser au 300-8 Talbot ou composer 454-454.

Si vous désirez offrir une contribution au nom de: Suco-Vietnam, un reçu officiel pour fin d'impôt vous sera remis.

Il y a aussi des posters d'art populaire Vietnamien à \$2.00 l'unité et des reproductions de peintures à \$3.00 l'unité.

Le Suco (Service Universitaire Canadien Outre-Mer) est un organisme de coopération non-gouvernemental.

Merci de votre collaboration.

Omnium de volley-Ball Féminin

Horaire
division A

1. U. de M
2. N.S. Winter Games
3. MUN
4. UNB
5. Acadia
6. Sherbrooke

division B

7. F. edericton Exilles
8. Dalhousie
9. N.B. Winter Games
10. Mt Allison
11. P.E.I. Winter Games
12. Laval

DATE: 1-2-3 DEC.

Règlements

1. Tous les matches sont de 3 parties. Un (1) point est accordé à l'équipe gagnante du match.
2. Les bris d'égalité seront réglés selon les règles stipulées par F.A.C.V.-B. (C.V.A.)

COURT 1

Vendredi
19h45 Ouverture officielle
20h00 1-2
21h00 3-4
21h30 1-5

Samedi

9h00 2-4
10h00 3-5
11h00 1-4
12h00 2-3
14h00 1-6
15h00 4-5
16h00 2-6
17h00 1-3
18h00 4-6
19h00 2-5
20h00 5-6

COURT 1

Dimanche
9h00 2-4
10h00 Semi finales
12h00 Finales

COURT 11

7-8
9-10
7-11

8-10
9-11
7-10
8-9
7-12
10-11
8-12
7-9
10-12
8-11
11-12

COURT 11

9-12

Equipe masculine de ballon-balai

AUX ETUDIANTS
INTERESSES

L'équipe de ballon-balai masculine inter-universitaire est à la recherche de nouveaux membres. Les intéressés, vous n'avez qu'à vous rendre à la première pratique qui aura lieu le jeudi 30 novembre à l'aréna Jean-Louis Lévesque à 19h00.

Pour plus d'informations, contactez Luc Rainville, téléphone 388-9072.

Ligue de ballon-balai

Bonjour,

La ligue de ballon-balai a fait ses débuts le 17 octobre dernier. Le calibre de jeu est bon et la compétition s'annonce intéressante pour la saison. Six équipes font partis de la ligue cette année, voici la liste de ces équipes et les noms

Nom d'équipe
Blettes
Caravans
Importés
Administration
Science
Aiglons

Responsable
Sylvain Poirier
Clément Turcotte
Donald Cassista
Jean-Guy Dubé
Gilles Larouche
Michel Piché

Classements (au 16 novembre)

Équipes	P.S.	V.	D.	N.	R.P.	E.C.	Pts.
1. Importés	4	3	1	0	8	1	6
2. Caravans	4	3	1	0	5	4	6
3. Aiglons	4	2	2	0	9	6	4
4. Administration	4	1	2	1	8	10	3
5. Blettes	4	1	2	1	3	7	3
6. Science	4	1	3	0	4	9	2

Noms	Équipes	Membres	Compteurs	Buts	Assés.	Total
1. Renaud Cormier	Aiglons	5		2	7	7
2. Jean-Luc Landry	Administration	4		1	5	5
3. Jocelyn Ouellet	Aiglons	2		2	4	4
4. Jean-Guy Dubé	Administration	2		1	3	3
5. Terry Beuk	Importés	2		1	3	3
6. Alain Cassista	Importés	2		1	3	3
7. Danny Dumont	Administration	1		2	3	3
8. Robert Gougen	Administration	1		2	3	3

Horaire Avant-Noël

Mardi 28 nov. 6h00-7h00 - Caravans vs Blettes
7h00-8h00 - Science vs Aiglons
8h00-9h00 - Importés vs Administration

Mardi 5 déc. 6h00-7h00 - Aiglons vs Blettes
7h00-8h00 - Caravans vs Importés
8h00-9h00 - Science vs Administration

Mardi 12 déc. 6h00-7h00 - Blettes vs Administration
7h00-8h00 - Science vs Importés
8h00-9h00 - Aiglons vs Caravans

Statisticien
Daniel Duguay

Bourses d'études universitaires du gouvernement français pour l'année 1979-1980

Dans le cadre de son programme de Coopération culturelle et technique dans les Provinces Atlantiques, le Gouvernement français offre tous les ans un certain nombre de bourses d'études universitaires. Les candidats désireux de pour suivre leurs études en France en 1979-1980 sont invités à lire attentivement ce qui suit:

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE CANDIDATURE

Le concours s'adresse aux étudiants francophones des quatre Provinces de l'Atlantique titulaires au moins d'un baccalauréat et âgés de moins de 35 ans à l'issue de leur séjour en France.

Cette année les bourses d'études sont destinées uniquement aux étudiants désireux d'acquies en France un complément de formation de haut niveau dans les domaines suivants:

- études françaises
- pédagogie - enseignement
- Sciences humaines, juridiques et économiques
- pêches et agriculture
- journalisme

La Commission de sélection tiendra compte, non seulement de la valeur des candidats et de l'intérêt de leur programme d'études, mais encore des possibilités qu'offrent les établissements universitaires, écoles ou laboratoires français.

Il est rappelé également que, parmi les critères d'attribution que sont retenus par la Commission de sélection, une

particulière attention est donnée à l'engagement moral d'utiliser dans les Provinces de l'Atlantique les connaissances acquises en France.

Les bourses sont accordées pour un cycle d'études complet (maîtrise, doctoral, diplôme) sur présentation d'un programme précis qui doit être considéré par les candidats comme contraignant.

Le taux normal de ces bourses a été uniformisé à 1400 francs pour l'allocation mensuelle d'entretien à laquelle s'ajoutent les frais annexes (indemnité de logement, frais d'études et de formation, couverture sociale) destinée à permettre la gratuité effective des études en France. De plus, le voyage aller et retour est payé par le Gouvernement français.

II - DEPOT DES CANDIDATURES:

Les candidats à une bourse de Gouvernement français sont invités à demander sans tarder un dossier d'inscription à l'adresse suivante:
Service Culturel du Consulat de France
250, rue Lutz - C.P. 1109
Moncton, N.B.

Les formulaires de candidature qui leur seront remis doivent être retournés d'urgence avant le 15 décembre au plus tard, date impérative. Aucun dossier incomplet ou parvenu à nos Services après la date limite de clôture des inscriptions ne pourra être pris en considération.

III - REMARQUES IMPORTANTES:

Les candidatures dont la demande aura été retenue en seront avisés vers le 15 février prochain. Ils devront prendre l'engagement formel de ne pas se désister.

La bourse ne peut être versée à l'étudiant que lorsqu'il est en France. Elle est payable dans les premiers jours de chaque mois. Toute bourse du Gouvernement français est strictement personnelle. Elle ne peut être perçue que par l'intéressé. Rien n'est prévu en faveur de l'épouse ou des enfants de bénéficiaire. Il est donc formellement déconseillé aux boursiers de venir en France accompagnés de leur famille à moins qu'ils ne soient certains de pouvoir en assumer la charge.

Tout boursier du Gouvernement français bénéficie du remboursement des frais pharmaceutiques, médicaux, dentaires et d'hospitalisation dans les mêmes conditions que les étudiants soumis au régime de la Sécurité Sociale.

Les étudiants de moins de 18 ans, régulièrement inscrits dans un établissement agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale, qu'ils soient boursiers ou non, jouissent des avantages offerts par les Œuvres Universitaires: activités culturelles (voyages, visites...), logement en Cité Universitaire dans la mesure des possibilités, repas aux restaurants universitaires à prix réduits.

au kacho

À déterminer

Au Front,

Si possible, veuillez faire paraître cet article. Cliquez de la semaine "On n'achète pas un cochon dans un sac".

Merci

Emile P.E. Ducloux

Bracelet perdu

Lors du Rock Party Disco, le vendredi 17 novembre, un bracelet en or a été perdu. Si vous l'avez trouvé, s'il vous plaît, veuillez contacter Barie Ann Rayworth au numéro 382-7715.

Spécial

snack au poulet

\$1.19

Avec ce coupon

Valable seulement du (du 27 nov. au 3 dec.)

Prix régulier \$1.65

decker boy

382 6534

super party!

cave à vin ~ mardi
avec



ANDRE "à TOTO" SAVOIE

**Sc. Soc. et du
Comp. et**

ARTS